

NOTES DE LECTURE

POPULATION ET TERRITOIRE DANS L'ALGÉRIE COLONIALE

Colette ZYTNIICKI. – *L'Algérie, terre de tourisme. Histoire d'un loisir colonial*, Paris, Vendémiaire, 2016, 271 pages. Collection « Empires ».

Le voyageur qui séjourne en Algérie au début du XXI^e siècle a bien de la difficulté à trouver un guide de voyage. Ni *Routard*, ni *Guide bleu*, il lui faut se contenter de guides moins élaborés, voire trouver l'édition de 1974 du *Guide Nagel*. Certes, la décennie noire et peut-être aussi le poids du pétrole dans l'économie algérienne ont été pour beaucoup dans cette désaffection, alors que le tourisme fut longtemps une activité florissante pour ses voisins maghrébins et le demeure pour le Maroc. C'est l'un des attraits de cet ouvrage que de nous plonger dans l'Algérie coloniale en utilisant comme source les nombreux guides touristiques d'alors, à commencer par le célèbre *Guide Joanne* dont Colette Zytnicki trouve trace dans nombre de récits de voyage.

La vocation touristique de l'Algérie fut précoce avec, dès les années 1870, l'attrait exercé sur la bonne société internationale qui appréciait Alger comme centre d'hivernage. Elle se porta les décennies suivantes plus en avant dans les terres, avant que des citadins de l'autre côté de la Méditerranée ne viennent dans de nouvelles stations balnéaires, voire de sports d'hiver. Rien de spécifique à la colonie française, tant les Britanniques, grands praticiens du tourisme, avaient su mettre à profit en ce domaine leurs terres coloniales en Inde et en Égypte, et même en Afrique où ils fondèrent de grands parcs naturels – les Français créèrent leurs premiers parcs nationaux en Algérie en 1921. Les lendemains de la Grande Guerre apparurent ensuite comme pleins de promesses, en particulier celle de l'élargissement des pratiques touristiques à des groupes sociaux moins favorisés. En dépit du désintéret des autorités publiques, ce fut le cas des habitants des trois départements algériens, musulmans compris, avant que la crise des années 1930 ne tempère ces espoirs. La période de la Seconde Guerre mondiale ne constitua pas une parenthèse dans ce développement, ne serait-ce que parce que l'intérêt manifesté pour la jeunesse a pu diffuser ces années-là, par le développement des organisations qui lui étaient destinées, le modèle d'un tourisme sportif et militant.

Après la guerre, le tourisme a continué à se développer, alors encouragé par l'administration mais aussi par l'air du temps. Le développement de la Côte d'Azur se produisait en même temps que celui de la « Californie de la France », cette colonie dont le climat, les magnifiques paysages, les sites urbains ou archéologiques – que les autorités ont tenté d'inventorier dès le début des années 1850 – avaient largement de quoi attirer le visiteur. Pendant une dizaine d'années, une véritable « fièvre touristique » s'est diffusée en Algérie, où les différents acteurs édifiaient des infrastructures et formaient du personnel spécialisé. Ce phénomène ne doit d'ailleurs pas être exagéré : le Sahara, pourtant l'une des régions les plus attractives, était encore fort mal équipé au milieu des années 1950. Les « événements », comme l'on disait alors, mirent un rapide terme à ce développement. Très vite, les Aurès et le site archéologique de Timgad se fermèrent aux visiteurs, puis l'ensemble des zones touristiques, à l'exception du Sahara.

Le voyage dans les régions kabyles aux lendemains des rébellions, quand le touriste venait constater les effets des exactions et de la répression, évoque le tourisme des champs de bataille qui a fleuri outre-Atlantique après la guerre de Sécession puis dans les régions dévastées par les combats de la Grande Guerre. Il s'agit bien là d'une histoire sociale d'un monde colonial, lorsque la juxtaposition de quartiers caractéristiques de la ville coloniale préservait les plus « typiques » comme un véritable atout touristique, tandis que les cités étaient de plus en plus européanisées et ressemblaient à des sous-préfectures de métropole, se gaussa l'auteur. La culture locale faisait aussi l'objet d'un réel intérêt, dont l'acmé se situa au début du XX^e siècle et explique l'engouement pour le style mauresque dont l'hôtel des Postes d'Alger est l'exemple le plus connu, tandis que la patrimonialisation de la culture islamique a contribué à sa préservation.

Le tourisme ne concernait alors pas que les étrangers et les métropolitains. Les habitants de la colonie y tinrent une place essentielle. Ce fut le cas surtout des « élites européennes », mais aussi des notables locaux. Après la Seconde Guerre mondiale, le scoutisme permit d'initier à ses pratiques des enfants et des adolescents, notamment au sein des deux associations de scouts musulmans qui organisèrent des camps en Algérie et en Tunisie, en 1952, mais aussi, pour les plus âgés, en Europe. Dès les années 1930, les auberges de jeunesse ont permis à des jeunes gens et jeunes filles de toutes confessions ainsi qu'à des athées de se rencontrer et de montrer qu'il est possible de vivre ensemble. « Tourisme et travail », fruit de l'engagement dans la Résistance et dont une délégation algérienne existait dès la première année de paix, s'appliqua également à impliquer les différents groupes de la société en en donnant une vision égalitaire. Sans être vains, leurs efforts ne furent pas toujours payés tant la mixité (« ici entendue comme ethnique ») peinait à prendre forme dans l'Algérie d'avant l'indépendance. Dans ces terres loin d'être toujours tranquilles, où les montagnes, notamment celles de Kabylie, étaient rarement sûres, les touristes avaient conscience de tensions qu'ils ne cachaient pas, tout en prenant plaisir à décrire « une Algérie idyllique ».

Le tourisme, ce n'est pas seulement le repos et les loisirs de quelques-uns, des récits et des images, c'est aussi un ensemble économique où moyens de transports et installations *ad hoc* (hôtels, stations) s'inscrivent dans la mise en place d'infrastructures. Ainsi, la première ligne ferroviaire d'Algérie, qui relia Alger à Blida en 1862 et qui ne fut prolongée vers Oran qu'en 1871, a transporté bien des touristes qui ont ensuite continué vers la station de ski de Chréa. En 1870, plus de 1 400 km de voies ferrées avaient été tracées et, au milieu des années 1940, le réseau était long de plus de 5 000 km. Deux chapitres sont consacrés à des études de cas, l'un sur deux stations à l'orée du désert, Biskra et Bou Saada au développement plus tardif, où le rôle de la communauté artistique fut décisif, et un autre à la découverte du Sahara.

Les attraits de l'Algérie ne se conçoivent bien sûr qu'en fonction de la sensibilité du temps. Apprivoisée en Europe, la montagne fut ainsi vite à la disposition des habitants des grandes villes côtières. Le Club alpin français, créé en 1874, donna le jour à sa section de l'Atlas en 1880. *L'Afrique du nord illustrée* vantait en 1908 des « sites [...] rappelant ceux de la Suisse » ; un autre périodique déplorait la même année qu'Alger « s'applique à effacer son cachet oriental pour rivaliser avec Le Havre ». La question de la plage, dont on sait qu'elle est parmi les ressorts de *L'Étranger* de Camus, et de son appropriation par les Européens, s'inscrit aussi dans cette perspective. Le souvenir est resté vif de l'interdiction de la plage, par le maire de la petite station de Zeralda, « aux chiens, aux chevaux et aux Arabes », sous Vichy, donc avant l'automne 1942. La plage est ainsi devenue « le lieu par excellence de la sociabilité européenne », entre-soi menacé depuis le milieu des années 1950 mais pourtant relativement sûr jusqu'en 1961. Au demeurant, la chronologie seule de la

domestication ou de la tenue à distance de ce singulier rivage inciterait à revoir la question à la lumière des travaux d'Alain Corbin¹. Histoire économique, histoire politique, histoire sociale surtout, ce livre n'en est pas moins le produit d'une école historique française dont les praticiens se sont, pour des raisons académiques, frottés à la géographie et ont su tirer profit d'une formation pluridisciplinaire qui permet de penser rigoureusement l'espace.

Christian CHEVANDIER

Hélène BLAIS. – *Mirages de la carte. L'invention de l'Algérie coloniale XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2014, 347 pages. « L'épreuve de l'histoire ».

Cet ouvrage est construit autour de l'élaboration du territoire algérien. Un espace sans cesse repensé, redessiné, agrandi, réinventé, un espace remodelé par l'incursion coloniale... Il n'est pas jusqu'au nom, Algérie, qui n'ait été inventé après la conquête française. Auteure de plusieurs ouvrages et études sur la question de la spatialité dans son rapport au pouvoir colonial, Hélène Blais explore à nouveaux frais un champ abordé par les *postcolonial studies* mais peu examiné par la recherche sur la formation des empires coloniaux. L'auteure, qui postule qu'« une souveraineté extérieure s'établit sur un territoire donné *a priori*, mais construit » (p. 10), s'attaque conjointement à la perception colonialiste du territoire de l'Algérie comme création purement coloniale et à la vulgate nationaliste plaidant pour une nation algérienne inscrite depuis longtemps dans un territoire identifiable.

Quels savoirs sont mobilisés dans le processus de connaissance et d'appropriation du terrain algérien ? À quelle mémoire les acteurs de la colonisation (savants, militaires, ingénieurs) font-ils appel pour nommer ou dénommer l'espace conquis ou ses différentes composantes ? Comment se fait la mise en carte de l'espace ? Quel rôle revient dans ce processus de construction aux populations locales ? C'est à ces différentes interrogations que les six chapitres de l'ouvrage tentent principalement de répondre.

Le rôle de premier plan de la production discursive dans l'invention géographique de la colonie est au cœur du premier chapitre. Hésitations et incertitudes caractérisent les premières décennies de la conquête en raison du faible savoir géographique mis à la disposition de l'armée française sur le territoire de la colonie. Le statut de la nouvelle colonie, les modalités de son occupation et jusqu'à son nom font l'objet de débat. Militaires et savants puisent dans le corpus livresque (auteurs anciens, descriptions et récits de voyage) et s'inspirent largement de l'expérience de l'expédition d'Égypte et de Morée. L'organisation territoriale romaine sert de référence pour la répartition des pouvoirs militaire et civil. Le partage des zones d'occupation est objet de tension entre eux. La prise en compte de la diversité des modes de vie locale, le souci d'ordre et de sécurité aboutissent à la création d'espaces concurrents de tailles et de statuts différents.

Le deuxième chapitre de l'ouvrage s'intéresse à la politique de la carte. Celle-ci répond à une demande du pouvoir métropolitain et à un objectif de contrôle et d'appropriation du territoire. De ce fait, la cartographie, qui reste un monopole de l'armée, constitue un outil fondamental de colonisation. La construction du territoire s'appuie sur une expérience de terrain qui met en jeu des opérations d'arpentage, de mesure et de choix de représentation. Elle trouve un modèle dans la cartographie des expéditions d'Égypte et de Morée. Les cartes sont constamment redessinées, et leur multiplicité est à mettre en rapport avec le prolongement de la

1. A. CORBIN, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1750-1840*, Paris, Aubier, 1988.

conquête et le contexte politique en métropole et dans la colonie. La carte traduit aussi une altérité à la fois sociale et géographique. L'enjeu est de mettre en carte cette réalité et de rendre l'espace intelligible.

La découverte du terrain fait l'objet du troisième chapitre. Le territoire algérien, avec sa topographie, ses paysages, ses tribus et leurs modes de vie, oppose une résistance à sa mise en carte. En effet il ne correspond ni aux paysages de la métropole ni à l'expérience de l'altérité acquise lors de l'expédition d'Égypte ou de Morée. Sa pratique induit l'invention de normes de représentation spécifiques. Un autre chapitre est également consacré à l'enquête spatiale, nécessaire à la réalisation de la carte et impliquant la rencontre avec l'indigène et le recours aux savoirs vernaculaires. Ces derniers sont à la fois recherchés et mis en doute en raison de la méfiance entre les deux parties. Traduire le lexique vernaculaire a toujours constitué un défi pour les fabricants des cartes. Par les modifications qu'elle opère sur l'espace, comme par les changements dans la toponymie, la carte invente un territoire familier pour les colonisateurs et dépossède les populations locales de leurs biens et de leurs représentations. Les noms de tribus entrent progressivement dans l'oubli.

Le cinquième chapitre aborde la question de la frontière. Outil d'exclusion et d'inclusion des populations, la frontière entraîne la multiplication des limites à l'intérieur du territoire conquis (entre Abdelkader et la France, par rapport aux tribus, entre zone militaire et zone civile). Elle est aussi objet de négociations avec les entités politiques voisines, l'enjeu étant de délimiter l'espace de souveraineté. Les frontières, dont le tracé est continuellement redessiné, sont constamment transgressées par les populations locales. L'espace frontalier est également un laboratoire des appartenances puisque c'est sur la frontière que s'élabore progressivement la catégorie nationale. Il est intéressant de remarquer que les catégories d'appartenance (algérien, tunisien...) furent d'abord appliquées aux lieux géographiques désignés comme points frontaliers avant d'être appliquées aux personnes.

Autre maillon dans l'invention du territoire algérien et autre défi : le Sahara, abordé dans le dernier chapitre. Le « Sahara algérien » est un front pionnier aussi bien comme entité géopolitique que comme expression. Il s'agit d'une invention française et son histoire s'inscrit au cœur du moment colonial. Au départ, l'attention coloniale est focalisée sur l'Algérie tellienne, perçue avant tout comme méditerranéenne. Ce n'est que plus tard que le Sahara, pensé auparavant en termes de frontières et d'itinéraires, se transforme, sous la plume d'auteurs comme Carette, Daumas ou Berbrugger, en espace de vie apte à accueillir des projets économiques tels que le Transsaharien. Le Sahara est imaginé comme lien entre les deux ensembles coloniaux : l'Algérie et l'AOF. C'est à ce moment que se forge l'image d'un « Sahara algérien ». En 1853 apparaît la première carte qui représente le Sahara comme faisant partie de l'Algérie. Sur le terrain, l'avancée est lente. Elle se heurte à la résistance des populations et se solde parfois par le massacre des explorateurs. En 1891, le rattachement du Touat à l'Algérie et le conflit avec le Maroc s'accompagnent d'un discours colonial estimant que ce territoire n'appartient à personne « pas même à lui-même » (p. 262). Les frontières des territoires sahariens se construisent dans la tension avec les autres colonies françaises, ce qui contredit l'existence d'un bloc impérial homogène. C'est, au demeurant, le conflit avec l'AOF qui est à l'origine de la délimitation des frontières sahariennes (en 1905). Outre le conflit entre les différentes « souverainetés » coloniales et la nature du terrain, le pouvoir colonial a dû faire face à la résistance des Touaregs et à la difficulté de définir les appartenances de chaque groupe.

Le livre d'Hélène Blais offre une analyse approfondie des processus de formation de l'espace colonial, des modalités de son appropriation par le discours et par la mise en carte. Confronté au terrain, l'imaginaire géographique colonial est sans cesse remis en cause, infléchi et modelé dans une sorte de corps à corps avec la

topographie et les habitants. L'expérience de l'Empire colonial en Algérie a maintes fois été mise en comparaison avec d'autres expériences coloniales, celle de l'Empire britannique par exemple, en Inde ou en Australie. Ce travail s'appuie sur une bibliographie aussi riche que pertinente, alliant recherches spatiales et renouvellement méthodologique. Le choix des archives et des extraits permet au lecteur de découvrir comment se construit l'imaginaire géographique, comment celui-ci s'articule au terrain, comment s'effectuent la mise en carte et l'emprise sur l'espace. Les vingt-six cartes et plans contenus dans l'ouvrage apportent un éclairage supplémentaire à ce processus d'appropriation.

La rencontre avec l'indigène, individu ou groupe, revêt une importance capitale. Mais dans cette rencontre, la focalisation sur le point de vue colonial, qui est certes l'objet du livre, occulte quelque peu le fait indigène. Celui-ci est décliné sous le double signe de l'ubiquité ou de l'absence. Sa résistance subvertit et transforme constamment le projet colonial initial. L'enquête d'Hélène Blais ne nous dit guère de quoi est fait son imaginaire spatial local, comment le discours colonial est perçu et interprété sur le terrain. Ce sont en fait les archives locales des conflits frontaliers, en majorité en langue arabe, et des revendications territoriales qui permettent de lire non seulement la résistance au projet colonial mais aussi les multiples formes d'accommodement au nouveau contexte de la domination. Cela n'enlève rien à la richesse de l'ouvrage et à la pertinence de l'analyse de la matérialité de l'espace colonial et des représentations qui le sous-tendent.

Fatma BEN SLIMANE

Sylvie THÉNAULT. – *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012, 384 pages.

Avec ce livre, Sylvie Thénault présente les conclusions d'une réflexion sur l'arbitraire et la violence ordinaire en situation coloniale, dans le prolongement de ses précédents travaux sur la justice² et sur les camps d'internement pendant la guerre d'indépendance algérienne³. En quittant l'échelle des années de guerre ouverte pour considérer la période coloniale dans son ensemble, en envisageant conjointement les politiques menées en France et celles en œuvre en Algérie tout en réfléchissant sur l'inscription de ces dernières dans le cadre plus large de l'Empire colonial, ce sont de nouvelles perspectives qu'elle dessine. Prenant soin d'éviter l'écueil d'une perspective téléologique qui ne retiendrait du passé que ce qui semblerait pouvoir expliquer le présent, l'auteure choisit de présenter dans une première partie la pratique de l'internement administratif à son « âge d'or », celui du statut de l'indigénat entre 1880 et 1914. Elle fait ensuite retour sur ses origines depuis 1830 avant de consacrer une troisième partie aux évolutions après 1914 et l'apparition des camps d'internement. Chaque partie est introduite par une séquence narrative qui reconstitue les tribulations d'Algériens (c'est le terme que l'auteure préfère utiliser plutôt qu'indigènes ou musulmans) qui ont été l'objet de mesures d'internement administratif.

L'internement, « prison agrandie, à l'usage des suspects que la loi commune aurait épargnés » selon la définition du *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, est-il une spécificité de la situation coloniale ? Sylvie Thénault montre qu'il se fonde

2. S. THÉNAULT, *Une drôle de Justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001.

3. Pour une synthèse, voir « Les camps d'internement » in B. STORA et L. AMIRI (dir.), *Algériens en France. 1954-1962 : la guerre, l'exil, la vie*, Paris, Autrement-CNHI, 2012, p. 130-133.

sur des normes et des catégories de pensée communes à la métropole et à sa colonie. Bien que le pouvoir arbitraire du souverain, symbolisé par les lettres de cachet, ait été dénoncé par la France révolutionnaire, il est à nouveau réaffirmé, le peuple ayant été substitué au roi, par la loi des suspects d'octobre 1793. Quand, après une dernière application en juin 1848 et au lendemain du coup d'État du 2 décembre 1851, ce pouvoir arbitraire disparaît de métropole avec l'élargissement progressif du champ de l'autorité judiciaire et la définition d'une catégorie d'infractions « politiques », l'Algérie est encore sous administration militaire. Mais quand cette dernière cède la place à une administration civile, la possibilité de recourir à une répression arbitraire est conservée par le biais d'une législation concernant spécifiquement les sujets « indigènes ». Cette législation confère aux administrateurs de communes mixtes et aux juges de paix des « pouvoirs disciplinaires » largement utilisés (on compte en moyenne chaque année 25 000 amendes ou incarcérations de courte durée dans les années 1900-1910). Elle autorise le gouverneur général à prononcer « l'internement » (en moyenne 200 décisions par an), pour moitié assignations à résidence, pour moitié détention dans des « pénitenciers indigènes ». Placés sous administration militaire, avec un régime à la Biribi, ces pénitenciers renferment en 1903 de 100 à 180 détenus. Les projets de réforme du code pénal (on pense à y introduire la « police indigène » de façon à éviter un « statut de l'indigénat ») et les critiques qui s'élèvent contre les mesures d'exception témoignent de ce que l'Algérie n'échappe pas au mouvement général de judiciarisation. La loi du 15 juillet 1914 n'autorise plus que la mise en surveillance spéciale – pour une durée maximale de deux ans, avec pour motifs exclusifs la demande d'argent en échange de la restitution du bétail volé (*bechâra*), les prédications politiques ou religieuses, les menées attentant à la sécurité générale et l'hostilité à la souveraineté française – et les pénitenciers ferment leurs portes entre 1910 et 1921. Reste que la législation spécifique aux « indigènes », qui ne se comprend que dans son articulation avec la justice ordinaire, n'est définitivement abolie qu'en 1944, après être tombée *de facto* en désuétude au lendemain de la Grande Guerre, les formes d'opposition au pouvoir colonial ayant changé.

L'analyse des dossiers d'internement à laquelle a procédé l'auteure permet de saisir combien délit politique et délit de droit commun se confondent souvent dans une situation coloniale où le « droit commun » entre Européens et indigènes fait défaut. Dans quelle catégorie classer le pèlerin qui voyage sans permis, le paysan qui s'obstine à labourer un champ qui ne lui appartient plus ? En Algérie comme en Nouvelle-Calédonie, la procédure d'internement, pensée à l'origine comme un moyen de combattre une opposition militaire et politique, est devenue le moyen de punir des infractions que les règles de la justice ordinaire ne permettaient pas de condamner. Elle révèle un régime colonial fragile, avec des administrateurs locaux sans prise réelle sur une société rurale qui continue à fonctionner selon ses règles traditionnelles.

Le retour sur les années 1830-1880 met en évidence que l'arbitraire administratif des années 1881-1914 hérite de pratiques qui se sont développées pendant la guerre de conquête et sous administration militaire. On ne peut donc pas opposer une administration militaire « indigénophile » à une administration civile « colonialiste ». Les pénitenciers indigènes sont des créations de l'armée. La loi de juin 1881 connue sous le nom de « code de l'indigénat » reprend le modèle d'une circulaire de 1844, avec cette différence que ce ne sont plus des fonctionnaires indigènes qui se voient confier le droit d'imposer des amendes, mais des administrateurs et juges de paix français. L'auteure rappelle l'existence dès 1836 de transferts de prisonniers de guerre en France, réglementés à partir de 1841 (les otages de marque sont détenus dans l'île de Sainte-Marguerite, la Corse prenant le relais de 1859 à 1903). Elle consacre aussi un développement aux déplacements imposés aux tribus « dissidentes » dans les années 1870, à travers l'exemple de la répression des Bou Azid réfugiés dans l'oasis d'el Amri (1876), les chefs ayant été jugés en conseil de guerre et déportés

en Nouvelle-Calédonie. Il semble que c'est pour éviter le recours à ces transferts et déplacements coûteux et inefficaces que se développe l'internement à partir du début des années 1880.

La comparaison du cas algérien avec les régimes de l'indigénat mis en œuvre entre 1881 et 1910 dans la plupart des colonies françaises permet à Sylvie Thénault de mettre en cause l'idée d'une « matrice » algérienne. Dans ce cas, c'est la Cochinchine qui a servi de référence commune, avec un décret daté de mars 1881. Des fonctionnaires aux carrières transversales ont pu diffuser modèles et pratiques (comme par exemple Charles Le Myre de Vilers, entre Algérie et Cochinchine). Mais, selon elle, seule une meilleure connaissance des pratiques locales permettrait de réévaluer l'importance de l'Algérie comme modèle, qui pourrait avoir été surestimée.

Avec la Première Guerre mondiale et l'ouverture de camps pour regrouper les ressortissants civils des puissances ennemies, l'internement prend un nouveau sens. Ces camps, dont l'état de siège rend possible l'institution en métropole comme en Algérie, permettent de contourner l'application de la loi du 15 juillet 1914. Un autre moyen consiste à faire repasser une région sous l'autorité de l'armée, comme dans les circonscriptions de l'Aurès ayant connu des manifestations d'insoumission en 1916. Mais il s'agit dans les deux cas de mesures exceptionnelles rendues caduques par la paix. La loi Jonnart (février 1919) qui libère du statut de l'indigénat plus de 40 % de la population masculine de plus de 25 ans en même temps qu'elle lui confère des droits électoraux, limite considérablement le recours aux procédures arbitraires. C'est dans le cadre de lois générales qu'une nouvelle législation coercitive et répressive se met désormais en place : circulaire Michel (1933) qui permet de contrôler les prêches dans les mosquées ; décret Régnier (1935) qui rend passibles de deux ans de prison les provocations au désordre ou manifestations contre la souveraineté française.

Alors que les camps ont réapparu au début de 1939 pour encadrer les réfugiés espagnols, l'internement arbitraire est remis en vigueur pendant la Seconde Guerre mondiale. Comme à la grande époque du statut de l'indigénat, il sert le plus souvent à punir des délits de droit commun (pour la moitié des internés, l'autre moitié se partageant entre réfractaires à l'autorité et militants des partis politiques interdits, en particulier du Parti du peuple algérien). La constitution du Comité français de libération nationale en juin 1943 a pour effet de limiter le recours à l'internement après l'institution d'une commission de vérification présidée par Pierre Tissier (novembre 1943). Ce dernier, devenu directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur Adrien Tixier, œuvre en faveur de l'abolition de toutes les mesures d'exception, les mesures d'internement devant être supprimées avec la guerre (elles le seront en juin 1946). Mais dans les faits, les arrêtés d'internement ne font souvent que légaliser les nombreuses détentions extrajudiciaires qui caractérisent la terrible répression du soulèvement de mai 1945.

Malgré une opinion métropolitaine que la connaissance de l'horreur des camps nazis et soviétiques a rendue plus sensible à la question de l'internement, les camps d'internement réapparaissent après la proclamation en avril 1955 de l'état d'urgence qui prévoit l'assignation à résidence des « personnes dont l'activité est dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics ». Légalisés sous le nom de « centres d'hébergement » en mars 1956, ces centres de détention administrative qui ont été un temps au nombre de douze renferment jusqu'à 11 000 hommes en avril 1959. S'y ajoutent les hommes détenus dans les quatre « centres d'assignation à résidence surveillée » (CARS) créés en métropole après que la loi sur les pouvoirs spéciaux y a été étendue, avec une capacité totale de 6 000 internés. L'ampleur des arrestations opérées par l'armée et la nécessité de régulariser au moins en partie les lieux de détention suscitent par ailleurs la création de deux types de camps placés sous le contrôle de l'autorité militaire : les « centres de tris et de transit » (CTT), qui ont peut-être atteint la centaine, et par lesquels sont passés les suspects, et huit « centres militaires

d'internés » (CMI) pour la rééducation des « rebelles capturés les armes à la main ». Avant de conclure, Sylvie Thénault rappelle la nécessité de distinguer ces camps d'internement des camps de regroupement qui ont rassemblé les populations expulsées des « zones de sécurité ». Sous contrôle militaire, gérés par les Sections administratives spécialisées, cadre de vie d'environ 2 millions d'Algériens, ces derniers n'avaient pas les mêmes objectifs de coercition et de répression.

Ce livre aborde des questions difficiles avec la rigueur de la discipline historique, précisant les faits, définissant les mots, dégagant des interprétations. Sans éluder la question du rapport entre les violences ordinaires qu'elle étudie et les formes actuelles de l'arbitraire administratif (les centres de rétention administrative en France) ou de la violence d'État extralégale (le camp américain de Guantánamo), l'auteure conclut à l'absence de lien direct de cause à effet. En fermant le livre sur une évocation du camp de Bossuet (Dhaya), dont les bâtiments abritent aujourd'hui une caserne, elle invite à réfléchir à l'héritage de ce passé dans l'Algérie indépendante où ont resurgi en 1991-1992 des camps d'internement dans le sud saharien et la procédure d'internement administratif.

Alain MESSAOUDI

POLITIQUES DE L'IMMIGRATION ET DU REFUGE EN FRANCE

Dzovinar KÉVONIAN, Geneviève DREYFUS-ARMAND et Marie-Claude BLANC-CHALÉARD (dir.). – *La Cimade et l'accueil des réfugiés : identités, répertoires d'actions et politiques de l'asile, 1939-1994*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2013, 266 pages.
« Sources et travaux de la BDIC ».

Si les orientations théoriques d'une recherche et la construction de son objet sont toujours formatées par ses sources, cet ouvrage collectif est issu tout entier d'un fonds d'archives : celui de la Cimade – Comité inter-mouvements auprès des évacués, organisation protestante fondée en 1939 –, confié à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine en 2007. Il est également issu d'un moment particulier de l'histoire de l'association, dont le soixante-dixième anniversaire en 2010 a été l'occasion d'un retour réflexif et, finalement, d'une ouverture de ce fonds documentaire à un groupe d'historiens et de sociologues dont les contributions sont réunies ici.

Ce statut particulier explique quelques limites : celles d'une réunion de textes, parfois inégaux dans leur capacité à dégager les enjeux récurrents de l'action de la Cimade au-delà des éléments factuels, et dont la succession peut donner l'impression d'un ensemble décousu – ce que viennent certes compenser les contributions finales d'Axelle Brodriez-Dolino et de Marie-Claude Blanc-Chaléard. Mais il fait aussi la richesse de l'ouvrage : en premier lieu, parce que les archives dépouillées ici ne relatent pas seulement l'histoire de l'association par leur contenu. Elles décrivent également l'évolution de la Cimade et de ses répertoires par leur forme même, et par l'histoire particulière de leur conservation et des usages diversifiés dont elles ont fait l'objet. C'est donc avec l'émotion toute particulière liée au « goût de l'archive » qu'on aborde les premières contributions de l'ouvrage, qui reviennent précisément sur la constitution du fonds : des documents épars et souvent lacunaires des premières actions urgentes et parfois clandestines de la Seconde Guerre mondiale, aux premiers

efforts de classement, d'abord internes et à finalité militante, puis à l'entrée en scène des archivistes et historiens. Évoquons brièvement un souvenir personnel : l'auteur de ces lignes se rappelle lui-même la découverte, il y a dix ans, de quelques-uns de ces documents à l'époque imparfaitement classés et conservés, mais dont la présentation même racontait l'histoire de la structure qui les avait produits.

L'autre apport majeur de cette entrée par les archives est d'ouvrir la « boîte noire » de l'association, pour en révéler la complexité et les tensions constitutives. La question de l'accueil des réfugiés retenue par les auteurs est ici particulièrement révélatrice des configurations nationales et internationales qui ont influencé les problématiques et les formats d'action de la Cimade, mais qui ont également affecté son organisation interne et l'identification militante de ses membres. Au niveau national, leur action s'inscrit ainsi dans l'espace propre des mouvements sociaux, mais elle interagit aussi constamment avec les évolutions des politiques d'immigration. À l'échelon international, elle s'insère également dans les scènes spécifiques où se décide la protection des réfugiés, et dans les réseaux œcuméniques où sont coordonnées les activités locales des organisations protestantes. En croisant la sociologie religieuse, la sociologie du militantisme et celle des politiques d'asile, les analyses socio-historiques présentées ici permettent alors de préciser quelques-unes des tensions constitutives qui traversent l'association depuis sa création.

La première de ces tensions oppose un engagement spirituel humanitaire, fortement marqué par l'identité protestante des fondateurs de la Cimade, et la revendication d'une identité militante plus franchement politisée et marquée à gauche. Ces deux dimensions sont certes présentes dès la naissance de l'association, retracée par André Encrevé : elle est issue de l'action unifiée du Conseil œcuménique des Églises (COE) et, à l'échelon national, de mouvements protestants de jeunesse que réunit notamment leur commune hostilité à la guerre, au fascisme et à l'antisémitisme. C'est à partir d'un premier Comité inter-mouvements que l'association est finalement constituée en octobre 1939, pour une aide spirituelle et matérielle aux réfugiés protestants évacués des zones de combat de l'Est de la France, rapidement convertie en assistance à d'autres populations internées. Cette première partie de l'histoire de la Cimade – sans doute la plus connue – fait l'objet des deux contributions suivantes. Si l'on peut leur reprocher un caractère parfois trop descriptif, elles mettent au jour une seconde tension traversant l'action des « équipiers » de l'association : celle qui oppose la contestation frontale des pouvoirs publics à une position de coopération critique à la mise en œuvre de leurs politiques. Cette dernière position prévaut jusqu'en 1941, pour faire place par la suite à une action de résistance clandestine.

Les problématiques héritées de l'Occupation sont toutefois largement reconfigurées dans le contexte nouveau de l'après-guerre, présenté par Dzovinar Kévonian. L'action de la Cimade peut alors s'appuyer sur un nouveau régime international de protection des réfugiés, mais elle subit aussi le contrecoup des restrictions que lui font immédiatement subir les affrontements diplomatiques de la guerre froide, et le retour aux égoïsmes nationaux en matière d'immigration. Dans cette configuration, les politiques et les financements publics demeurent fluctuants – ce qui, comme le montre la contribution de Paul Gradwohl, amène la Cimade à prendre en charge successivement (et sélectivement) des catégories diversifiées de réfugiés, de l'Europe centrale à l'Afrique. Le contexte est toutefois propice au développement de l'action de l'association, plus que jamais arrimée aux réseaux internationaux du COE, et inscrite dans les thématiques montantes de l'époque : action humanitaire en faveur des réfugiés, et développement des pays récemment décolonisés. Au prix toutefois d'une nouvelle tension : à l'action locale en urgence, essentielle jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, s'oppose désormais une logique de long terme imposant la professionnalisation des équipiers et la centralisation de leur gestion.

Encore largement à l'œuvre aujourd'hui, cette tension ne fait que s'exacerber au cours des années 1970. En raison de l'évolution des politiques d'immigration tout d'abord : dans le cas des réfugiés grecs, portugais, vietnamiens ou chiliens qui font l'objet de courtes contributions, la Cimade participe à la mise en œuvre de politiques d'accueil de plus en plus restrictives. Ce retour progressif au contrôle des frontières et l'assimilation des demandeurs d'asile à des migrants « indésirables » oblige les responsables associatifs à réinterroger leur positionnement face à l'État, dans un contexte marqué de surcroît par une crise interne. L'engagement spirituel et bénévole des fondateurs de la Cimade est en effet remis en cause par les nouveaux équipiers salariés, professionnalisés, et plus fortement orientés à gauche que leurs prédécesseurs. Le nouveau « service migrants » rassemble la plupart de ces contestataires, préfigurant l'aile gauche que constituera plus tard le service Défense des étrangers reconduits (DER) autour de l'intervention en rétention administrative : c'est parmi ses membres que l'on retrouve l'un des futurs fondateurs du GISTI. C'est au sein de ce même service que débute également en 1977 un mouvement de grève – précisément axé sur le statut professionnel des salariés de la Cimade – qui marque durablement l'association.

Cette évolution récente, retracée par la contribution d'Axelle Brodriez-Dolino, est reliée plus immédiatement aux engagements actuels de la Cimade par le chapitre conclusif de Marie-Claude Blanc-Chaléard. On y lit la synthèse effectuée, depuis les années 1980, entre le positionnement protestant de l'association et son ancrage à gauche régulièrement réaffirmé autour d'une logique désormais centrée sur l'aide aux étrangers et sur l'investissement du terrain juridique pour assurer leur défense. On y constate également la persistance de ses tensions constitutives. La décennie 1980 est notamment celle d'une inscription de la Cimade dans les réseaux du parti socialiste, facilitant la coopération avec les administrations au cours des septennats de François Mitterrand, et notamment l'intervention de bénévoles puis de salariés dans les centres de rétention après 1984. Cette nouvelle initiative fait de la coopération avec les pouvoirs publics un débat récurrent au sein de l'association, mais elle accentue également sa professionnalisation et la centralisation de son administration. Le témoignage de Geneviève Jacques, elle-même rappelée en 1989 au poste de secrétaire générale pour régler une nouvelle crise interne, confirme les difficultés que cette évolution n'en finit pas de provoquer : l'opposition persistante entre les salariés professionnels – de plus en plus professionnels du droit – et les bénévoles ; et le rejet récurrent d'une centralisation perçue comme autoritaire, au profit d'une plus forte autonomie pour les équipes locales.

Ces tensions, ajoutons-le, sont plus que jamais d'actualité : le départ forcé de la Cimade hors de la moitié des centres en 2010 a débouché sur la dissolution de la DER, et sur un renforcement de l'action au niveau régional qui pose aujourd'hui la question du retour à une action plus centralisée. Ce départ a également imposé l'adoption d'un plan social particulièrement douloureux au sein de l'association. De cette nouvelle crise, la Cimade se remet aujourd'hui, non sans quelques séquelles. C'est ce qui fait l'importance de cet ouvrage pour la compréhension de l'action contemporaine d'une des plus anciennes associations françaises de défense des étrangers.

Nicolas FISCHER

Marie-Claude BLANC-CHALÉARD. – *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, 464 pages.

À la suite de son travail de thèse sur l'intégration des Italiens en région parisienne entre les années 1880 et 1960, Marie-Claude Blanc-Chaléard n'a eu de cesse de

creuser cette intersection entre histoire des migrations et histoire urbaine pour forger une histoire sociale et politique de l'intégration. Cet ouvrage, tiré d'une habilitation à diriger des recherches soutenue en 2008 (mais d'écriture largement remaniée, même si la structure des chapitres reste la même), est dans cette droite ligne, en prenant pour objet spécifique l'éradication des bidonvilles en France durant les Trente Glorieuses.

Le phénomène, bien que peu médiatique jusqu'en 1964, n'a alors rien de confidentiel : on dénombre, en 1965, 75 000 personnes vivant dans 255 bidonvilles, dont plus de la moitié en Île-de-France. Principalement travailleurs immigrés algériens et portugais, « exclus du marché du logement mais intégrés à celui du travail », ils « subissent les stigmates du danger sanitaire, de l'arriération et, mot-clé de l'époque, de 'l'inadaptation' à la ville moderne » (p. 8). D'abord considérés comme relevant du contexte de la décolonisation et de l'immigration (principalement algérienne), ces bidonvilles deviennent rapidement un fait urbain à part entière, lié à la crise du logement et à la « crise de croissance des villes françaises » (p. 10). Le choix de la région parisienne, « à la fois exemplaire et exceptionnelle » (p. 16), est justifié par l'ampleur qu'y prend le phénomène, puisque s'y tapissent les deux tiers de la population en bidonville de l'espace national et qu'y sont situés les plus gros bidonvilles de France – lesquels motivent le traitement politique de la question. L'ouvrage, ponctué de nombreux tableaux, cartes et encarts biographiques, s'articule en neuf chapitres qui permettent de suivre une progression globalement chronologique.

Le développement des bidonvilles opère sur un terrain déjà ancien, et qui ne fait que s'accroître, de lien entre immigration et recours aux taudis – notamment garnis et meublés *intra muros*, mais aussi « zone » périphérique et bicoques de banlieue, où « l'entre-soi » de quelques familles leur permet de s'acclimater plus facilement à un environnement inconnu » et de « passer doucement de la vie rurale à la vie urbaine » (p. 32). D'autant que germe progressivement, dès le début du XX^e siècle, une crise du logement qui devient dramatique après-guerre. Dès lors, si « avant 1945 l'habitat des immigrés ne fait pas problème et ne constitue pas un objet politique » (p. 41), les choses changent ensuite. Pour faire face à l'immigration de travail des hommes isolés, les premiers foyers sont développés à partir de 1953, mais paraissent dérisoires face à l'ampleur des besoins. À la suite de l'appel de l'abbé Pierre à l'hiver 1954, les pouvoirs publics lancent parallèlement les « cités d'urgence », logements de transit aux normes réduites destinés aux familles tant « asociales » qu'« ordinaires », et qui tournent vite aux taudis.

À partir de 1956, l'immigration prend des proportions nouvelles et la guerre d'Algérie rend explicite la volonté de contrôler cette migration perçue comme aussi « inassimilable » que politiquement dangereuse – les bidonvilles de Nanterre devenant, en particulier, des fiefs indépendantistes. Il ne relève pas du hasard qu'ils soient évoqués pour la première fois au sommet de l'État en juillet 1956, quelques mois après le vote des pouvoirs spéciaux, puis qu'en août soit créée la Société nationale de construction de logement pour les travailleurs algériens (Sonacotral), pour substituer aux garnis et hôtels des foyers modernes. En décembre 1958 est établi le Fonds d'action sociale (FAS), désormais socle du système de financement de la politique sociale en faveur des migrants.

Les années 1960-1962 sont alors celles d'une première vague de résorption des bidonvilles de Nanterre (5 000 habitants en 1959 et 800 fin 1962, mais à nouveau 8 000 en 1966, avec cette fois non plus tant des isolés que des familles) et de la création, en 1961, de la « brigade Z », qui restera « l'un des symboles de la violence publique » (p. 126) par son action impitoyable de démolition : conduite de force vers les lieux de relogement, bulldozers, feu mis aux baraques. Les « isolés » se voient proposer un relogement dans les foyers Sonacotral, lesquels font toutefois « fuir davantage qu'ils n'attirent » (p. 139) : « le modèle colonial dominant dans la gestion

de ces foyers a produit une contradiction entre lieu d'accueil et d'insertion et lieu de domination et d'exclusion, qui n'a cessé de se creuser jusqu'au mouvement de grève des loyers des années 1970 » (p. 139). Dès lors, ces « isolés » viennent encore grossir les effectifs des cafés-garnis. Pour les familles, il s'agit dans l'idéal de relogement en habitat « normal », pour éviter la ségrégation et favoriser l'adaptation ; en pratique toutefois, des quotas d'environ 15 % sont rapidement mis en place, pour ne pas donner l'impression de favoriser les familles algériennes. Et la sélection d'opérer au profit des plus « adaptables », les autres étant reléguées dans les cités de transit qui se multiplient à partir de 1960 – dans une logique moins d'éducation et d'autonomie que de paternalisme infantilisant et colonial, de surveillance et de tutelle.

La médiatisation des bidonvilles n'éclot véritablement qu'en 1964, sous la conjonction de la proposition de loi déposée par Michel Debré pour faciliter leur résorption (et qui aboutit en décembre) et de la découverte de l'ampleur prise par le bidonville de Champigny, identifié dès 1957 mais alors fort de presque 9 000 habitants, essentiellement portugais. « Avec la loi Debré, les bidonvilles sortent du domaine d'exception de la période algérienne » (p. 197) et entrent dans un cadre légal de lutte contre l'habitat insalubre. La loi, qui permet une procédure exceptionnelle d'expropriation au profit d'une collectivité publique, est complétée en 1966 par un amendement facilitant les expropriations en cas de terrains morcelés. Toutefois, impliquant une procédure trop longue, elle ne sera appliquée que pour Champigny. Lancée en 1966, plus difficile que celle des bidonvilles d'Algériens en raison notamment du soutien d'associations, la résorption du bidonville portugais ne s'achèvera qu'en 1972. De cette phase relève aussi la résorption, entre 1966 et 1969, de La Campa (La Courneuve), pris en main depuis 1961 par les équipes d'ATD Quart Monde et où la préfecture recense, en 1966, 2 300 habitants (dont un tiers d'isolés) d'origines diverses.

De fait, « peuplés de célibataires au temps des 'Français Musulmans d'Algérie', les bidonvilles sont devenus une affaire de familles et la croissance de leur nombre constitue la pierre d'achoppement de la politique de résorption » (p. 231). Or le relogement des familles est lui aussi un échec, 90 % étant transférées non en HLM mais en cités de transit ou en hébergements d'attente, séparées des pères. Et le transit fonctionne très mal, par manque de logements en aval (donc blocage du *turn-over*) et de moyens du FAS, mais aussi mauvaise volonté d'accueil mise par les HLM et les municipalités, et faiblesse de l'action éducative.

La seconde moitié des années 1960 est également la période où les associations s'affirment comme actrices importantes, et contestataires. En octobre 1964 naît, par solidarité des habitants de Champigny avec les Portugais du bidonville, l'Association de soutien aux travailleurs étrangers (Aste), puis en juin 1966 la Fasti, pour fédérer les Associations pour le soutien des travailleurs immigrants (Asti) locales. Dans la mouvance des chrétiens de gauche et du PSU, ses militants invitent à dénoncer les abus des résorptions et les dysfonctionnements du relogement, à donner aux immigrés les moyens d'exprimer leurs choix, à développer les échanges culturels. À partir de 1968, les militants de la Gauche prolétarienne les intègrent à leur lutte, tandis que la Fasti et la Cimade se radicalisent – cette dernière contribuant en 1972 à la création du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti).

Entre-temps, l'année 1970 s'ouvre sur la mort par asphyxie de cinq travailleurs africains dans un taudis d'Aubervilliers tenu par un marchand de sommeil, largement couverte par les médias. Le Premier ministre Chaban-Delmas annonce sa volonté d'en finir avec les bidonvilles et garnis d'ici la fin 1972. Outre qu'il « a servi de prétexte pour infléchir la politique d'immigration des années 1960, instaurant un contrôle des flux » (p. 298), ce drame engendre le vote en urgence, en 1970, de la loi Vivien qui dote pour la première fois les pouvoirs publics des moyens efficaces de destruction de l'habitat insalubre.

Le début des années 1970 scelle la fin (provisoire) des bidonvilles, la « course de vitesse entre résorption et repeuplement » (p. 331) tournant enfin à l'avantage de la première. Les dernières baraques du Val-de-Marne sont évacuées en 1972, les dernières familles du Franc-Moisin en 1973. De fait, les cités de transit se multiplient entre 1970 et 1975 (bien que très décriées, elles abritent 120 000 personnes en 1978), tandis que les HLM, de plus en plus dévalorisés, deviennent du même coup accessibles aux immigrés. Ces regroupements désormais contraints (au contraire du premier XX^e siècle), qui catalysent de surcroît avec la crise économique et sociale, induisent une prolétarianisation et de nouvelles ségrégations. « Aussi, contrairement à l'évolution des années 1950 où les communautés étrangères sont devenues invisibles, les années 1970 sont celles d'une consolidation de 'l'étrangeté', inscrite dans un mode d'habitat. Et ceux qui ont fait le chemin du bidonville au HLM ont emporté avec eux le poids de la stigmatisation » (p. 373).

C'est donc l'histoire d'une résorption réussie, mais d'une intégration ratée, que relate Marie-Claude Blanc-Chaléard dans cet ouvrage qui sera désormais incontournable sur le sujet – car posant le cadre tout à la fois national et francilien, politique et social. Après l'heure des travaux sociologiques d'époque puis des témoignages (d'habitants de bidonvilles comme de militants), il lance aussi celle de l'écriture historique. Commencé dans la période des prémices, soutenu dans celle des débuts, il vient à publication dans celle de l'envol historiographique – il n'est que de citer les thèses d'Amelia Lyons⁴, de Muriel Cohen⁵, d'Émilie Elongbil-Ewane⁶ ou de Cédric David⁷. Beaucoup n'en reste pas moins encore à faire : pour la région lyonnaise, où les bidonvilles ont été résorbés bien plus tôt qu'en région parisienne, on ne compte que quelques mémoires de master et notre travail, réalisé « par la bande » ; on connaît de même encore très mal les cas des autres grandes villes françaises. Sans compter les petites : un travail documentaire en cours sur la région Rhône-Alpes, mené par Frédéric Blanc, Olivier Chavanon et Jean-Luc de Ochandiano, a permis le repérage de (micro-)bidonvilles dans d'innombrables villes – Oyonnax, Valence, Givors... Cette historiographie désormais lancée a donc de beaux jours devant elle.

Axelle BRODIEZ-DOLINO

Angéline ESCAFRÉ-DUBLET. – *Culture et immigration. De la question sociale à l'enjeu politique, 1958-2007*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 259 pages. « Histoire ». Préface de Jean-François Sirinelli.

L'ouvrage d'Angéline Escafré-Dublet vient compléter celui d'Amelia Lyons⁸. Cette recherche s'intéresse en effet également au volet social de la politique menée à l'égard des étrangers, mais en se penchant cette fois-ci sur sa dimension culturelle, ce qui constitue une perspective originale. L'auteure situe elle aussi son objet à la

4. A. LYONS, *The Civilizing Mission in the Metropole: Algerian Families and the French Welfare State*, Stanford, Stanford University Press, 2013. Compte rendu de Muriel Cohen dans *Le Mouvement social*, n° 252, 2015, p. 200-203.

5. M. COHEN, « Des familles invisibles. Politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985) », thèse pour le doctorat d'histoire, Université Paris I, 2013.

6. É. ELONGBIL-EWANE, « Loger les Algérien-ne-s à Lyon et les Turc-que-s à Berlin-Ouest. De l'accueil des populations migrantes à la gestion des territoires urbains. Années 1950-1970 », thèse pour le doctorat d'histoire, Université Lyon 2, 2014.

7. C. DAVID, « Logement social des immigrants et politique municipale en banlieue ouvrière (Saint-Denis, 1944-1955). Histoire d'une improbable citoyenneté urbaine », thèse pour le doctorat d'histoire, Université Paris Nanterre, 2016.

8. A. LYONS, *The Civilizing Mission in the Metropole...*, *op. cit.*

rencontre entre immigration, décolonisation et construction de l'État social, mais avec un décalage chronologique puisque sa recherche s'ouvre en 1958 et porte principalement sur le moment de politisation de la question immigrée à partir des années 1970 (la période 1989-2007 n'est traitée que rapidement en conclusion, malgré le titre de l'ouvrage). Elle interroge le contenu d'une politique culturelle à l'égard des étrangers dans le cadre du « modèle républicain d'intégration » français et met au jour les hésitations des autorités en ce domaine. Son travail se veut un moyen de questionner les frontières de « l'identité nationale » et les critères culturels de « l'assimilation ». Le fil rouge qui guide sa recherche est de déterminer dans quelle mesure la « culture des immigrés » renvoie dans l'esprit des pouvoirs publics à un mode de vie spécifique – soit une interprétation anthropologique de la culture – ou à des formes d'expression artistique.

Pour traiter ces questions, l'auteure s'est appuyée sur les archives du ministère de la Culture, du secrétariat d'État aux Travailleurs immigrés (SETI), du Fonds d'action sociale (FAS) et d'autres ministères, et analyse en particulier très finement les différents rapports produits pour le compte de ces institutions. Elle a aussi eu recours à des entretiens richement exploités qui lui permettent d'aborder la période postérieure aux années 1980. La bibliographie fait la part belle aux travaux américains. Le plan suivi, qui s'appuie sur une chronologie précise de l'histoire politique et sociale de l'immigration en France métropolitaine, est bien choisi.

La première partie est consacrée à la période 1958-1968, « temps de l'adaptation ». La politique culturelle de l'époque est caractérisée par le développement d'une action sociale qui vise à adapter au monde urbain moderne des populations issues d'un monde rural jugé archaïque (chapitre 1). Comme A. Lyons, Angéline Escafre-Dublet montre que les Algériens demeurent après l'indépendance une catégorie spécifique d'intervention sociale malgré l'élargissement des publics visés. Mais, par rapport au travail précédent, il apparaît que cette action culturelle passe par l'accès à la culture des loisirs (télévision, magnétophones, *babyfoot*) et insiste sur l'action développée à l'égard des jeunes. Après les indépendances au Maghreb, le maintien de structures d'encadrement sociales et culturelles s'explique par la volonté d'empêcher que les États d'origine contrôlent politiquement leurs ressortissants, *via* leur consulat ou des associations, comme l'Amicale des Algériens en Europe (AAE). L'action sociale vise désormais du côté français à une amélioration des conditions d'installation plutôt qu'à une tentative d'assimilation, dans un contexte de concurrence pour la main-d'œuvre au niveau européen. La culture immigrée n'a alors nullement sa place dans les musées, les administrateurs de la Culture considérant que l'art doit avoir une valeur universelle – entendez occidentale –, et ne saurait être issue des cultures dominées. Le chapitre 2 revient sur le contrôle exercé par les pays d'origine sur les ressortissants, à travers une comparaison stimulante entre l'action de l'Algérie sur ses ressortissants en France et celle du Mexique sur les siens aux États-Unis, qui vise à évaluer l'impact de la colonisation. Si la préservation des liens culturels a pour principal enjeu de maintenir un lien qui garantit l'envoi de devises, il s'agit également d'une forme de contrôle politique à l'égard de leurs ressortissants, dans un contexte politique intérieur tendu (qui aurait pu être davantage rendu). Néanmoins, la dimension politique du contrôle exercé par l'AAE, qui vise à « l'entretien d'un nationalisme à distance », apparaît bien supérieure à celle des nombreux consulats mexicains, qui cherchent principalement à satisfaire aux exigences américaines de main-d'œuvre et ont plutôt joué un rôle dans la construction de l'identité mexicano-américaine. Un entretien approfondi avec un ancien animateur de l'AAE fait cependant ressortir la dimension culturelle de son action.

La deuxième partie porte sur les années 1968-1981, temps de la « confrontation ». La revendication d'autonomie culturelle du mouvement immigré après 1968

est au cœur du chapitre 3. Les associations de soutien aux étrangers, comme la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés (Fasti), à partir du milieu des années 1960, ont été les premières à émettre un discours sur la nécessité de « respecter l'originalité ethnique des groupes et de s'opposer à la francisation ». À partir du cas du théâtre, mode d'expression issu de la lutte anticolonialiste privilégié par les militants, Angéline Escafré-Dublet montre que certains immigrés formulent à leur tour des revendications, concernant principalement leur condition de vie, mais aussi leur identité culturelle. L'exemple le plus achevé en est la pièce de Kateb Yacine, *Mohamed prends ta valise*, vue par environ 75 000 personnes. L'auteure nous fait également découvrir des troupes liées aux associations étrangères militantes comme Al Assifa, proche du Mouvement des travailleurs arabes. Le chapitre 4 revient sur le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, marqué par la restriction des migrations. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux Travailleurs immigrés (SETI) de 1974 à 1976, cherche dans un premier temps à donner des gages à l'électorat de gauche et insiste sur la volonté d'intégrer ceux qui resteront. Face au peu d'intérêt du ministère de la Culture, c'est le SETI qui prend en charge la politique culturelle à l'égard des migrants. Il est ainsi à l'origine de la création d'un Office national de promotion de la culture des immigrés en 1976, avec Stéphane Hessel à sa tête et Sylvia Montfort comme vice-présidente. Cette structure finance les associations qui accueillent, orientent les migrants, mais cherche aussi pour la première fois à valoriser les cultures d'origine. Les troupes militantes sont exclues, les financements étant destinés aux troupes officielles des pays d'origine. C'est dans ce contexte qu'est créée l'émission *Mosaïques*, qui connaît un grand succès auprès des immigrés mais attire les critiques des militants du fait de sa dépolitisation. L'arrivée de Lionel Stoléru à la tête du secrétariat d'État aux Travailleurs manuels et aux Immigrés marque la mise en place de l'enseignement des langues et cultures d'origine, destiné à favoriser les retours. La politique de valorisation des cultures d'origine menée à cette époque est principalement au service « d'un projet de différenciation et de sélection des immigrés par origine nationale » (p. 162).

Enfin la troisième partie montre comment la culture devient un « outil symbolique d'intégration » entre les années 1981 et 1989. La période 1981-1986 (chapitre 5), où la gauche est au pouvoir, apparaît comme une « parenthèse différentialiste » où les cultures régionales et étrangères gagnent une reconnaissance. L'Agence pour le développement des relations interculturelles, qui dépend du secrétariat d'État chargé des Immigrés, est en charge des missions d'information et de formation tandis que l'action culturelle est confiée à une collaboration entre le ministère de la Culture et le FAS. La création artistique des migrants entre au ministère de la Culture en tant que « cultures minoritaires » et un axe interculturel est créé au sein du Fonds d'intervention culturel en 1982. La question culturelle reste cependant très marginale et les initiatives prises résultent surtout d'individus engagés. La suppression de l'autorisation préalable du ministère de l'Intérieur pour les associations étrangères marque un tournant car elle leur permet désormais d'obtenir des subventions, qui financent des actions socio-culturelles. Mais surtout la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 permet que la culture des descendants d'immigrés soit finalement valorisée et reconnue comme moyen d'expression et d'insertion. L'auteure souligne que, pour ne pas déplaire aux pays d'origine, ce qui est devenu *de facto* une politique d'intégration est présenté officiellement comme une politique de lutte contre le racisme. Le chapitre 6 montre enfin que le changement de contexte politique, avec la cohabitation et le projet de réforme de la nationalité en 1986, amène à concevoir la culture comme un élément central de la politique d'intégration, désormais seule légitime. Le ministère de la Culture laisse de côté la « culture immigrée » pour investir dans les « cultures urbaines ». Le FAS de son côté fait des activités tournées vers

« l'intégration » sa priorité. L'idée de faire émerger les deux approches – socio-culturelle et artistique – à l'œuvre dans la politique culturelle menée à l'égard des immigrés est intéressante et ambitieuse, mais aurait mérité d'être creusée en conclusion. Il apparaît en effet que ces deux domaines ont été pris en charge pour l'essentiel par des institutions et acteurs différents. Au fur et à mesure qu'on avance dans le livre, la question artistique prend largement le pas sur l'action socio-culturelle. Mais celle-ci n'a pas disparu et a sans doute été intégrée dans la politique de la Ville de l'époque, point qui aurait mérité d'être développé.

L'un des principaux intérêts de cet ouvrage est de complexifier le récit habituel consacré au « modèle républicain d'intégration ». L'auteure montre que le choix d'une politique d'intégration apparaît comme une « troisième voie » après les tentatives de maintien des liens culturels avec les pays d'origine des années 1970 et le droit à la différence du début des années 1980. Les années 1970 en particulier ont donné lieu à des politiques visant clairement la non-intégration des étrangers et de leurs enfants, bien que l'impact de ces politiques demeure difficile à évaluer et soit compensé par d'autres processus. La remise en cause de l'idée d'une politique d'intégration culturelle continue depuis la Révolution française est convaincante, mais l'argumentation aurait gagné à revenir plus longuement sur l'avant 1958. En effet, si la question coloniale constitue sans aucun doute un tournant dans la prise en charge de l'immigration par les autorités françaises, on aurait souhaité que l'ouvrage revienne davantage sur l'entre-deux-guerres notamment. Parmi les apports, on peut aussi citer sa dimension transnationale (bien que les archives des pays d'origine n'aient pas été consultées). Angéline Escafré-Dublet cherche à confronter les décisions des hauts fonctionnaires français aux exigences des pays d'émigration, mais s'intéresse aussi aux effets de la construction européenne sur la législation française. Par ailleurs, la comparaison avec les États-Unis, filée dans l'ensemble de l'ouvrage, permet d'éclairer la construction en opposition du « modèle républicain » français dans les années 1990. Cette recherche a enfin l'intérêt d'introduire de la diversité et des tensions à l'intérieur du groupe « immigré », en soulignant les clivages entre ceux qui sont engagés dans une carrière artistique à plein temps et ceux qui sont davantage investis dans la question politique de la reconnaissance de la place des étrangers et de leurs descendants dans la société. Mais on ne distingue peut-être pas suffisamment un troisième groupe : celui des cibles de l'action socio-culturelle. Le groupe des jeunes apparaît au centre des préoccupations, mais la réflexion sur les cibles de cette politique, à la fois en termes de sexe et de génération, aurait pu être approfondie. Pour autant, cet ouvrage très bien écrit apporte sans conteste un nouvel éclairage à l'étude des politiques publiques à l'égard des migrants, à l'aide d'analyses fines et pertinentes.

Muriel COHEN

MIGRATIONS DE TRAVAIL

Anne ROTHENBÜHLER. – *Le baluchon et le jupon. Les Suissesses à Paris, itinéraires migratoires et professionnels (1880-1914)*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2015, 326 pages.

C'est à un défi difficile que s'est attelée Anne Rothenbühler pour sa thèse de doctorat : faire l'histoire des migrantes suisses entre la Suisse et Paris. Reprenant le flambeau d'une certaine histoire urbaine des migrations, longtemps portée à

Nanterre par Marie-Claude Blanc-Chaléard et Alain Faure, l'auteure s'est focalisée sur l'une des « migrations les plus méconnues de l'historiographie française » (p. 13). Si l'exercice est si complexe, c'est qu'une triple invisibilisation documentaire masque ces femmes suisses à Paris. Obstacle principal et majeur, il manque à l'historien une source fondamentale pour brosser ce genre de portrait de groupe : l'état nominatif des recensements quinquennaux, qui ne sont conservés dans le département de la Seine qu'à partir de 1921 et sans lesquels toute étude de détail de la colonie est compromise. Autre difficulté de taille, la colonie suisse reste peu nombreuse et géographiquement disséminée au regard de l'immensité parisienne. Rapidement, les individus traqués se font happer par l'immensité documentaire et chercher leurs traces conduit à un fastidieux travail de dépouillement pour trouver seulement quelques cas exploitables. Enfin, nombreuses sont les domestiques qui, en tant que femmes et en tant que domestiques, laissent bien peu de traces archivistiques. Il faut donc emprunter des chemins de traverse et faire preuve d'inventivité pour pallier des défauts de sources aussi contraignants.

Dans une démarche relevant nommément de la microhistoire et de l'histoire du genre, l'auteure veille à intégrer les mouvements migratoires dans toute leur complexité, sans manquer les retours ou les nouveaux départs et en rendant aux femmes, autant qu'il est possible de le faire, leur rôle d'actrices spécifiques des mobilités. L'ambition de ne pas se contenter des espaces d'arrivée est capitale et conduit à articuler le plan autour d'un parcours migratoire qui commence avec le départ (première partie) et s'achève avec un retour possible (dernier chapitre). Projet engageant, mais qui nécessite un ambitieux travail de recontextualisation et de dépouillement des deux côtés de la frontière.

Anne Rothenbühler dresse le portrait d'une colonie suisse qui culmine aux alentours de 25 000 individus dans les années 1890, ce qui en fait la troisième colonie étrangère à Paris. Principalement présents dans les quartiers centraux, plutôt rive droite, ils sont nombreux à travailler dans le commerce (la banque, la comptabilité), l'artisanat ou encore dans le secteur hôtelier et la domesticité. Cette colonie suisse composée d'individus souvent qualifiés, maîtrisant plusieurs langues et réputés pour leur compétence, offre donc une physionomie tout à fait particulière, qu'a également décrite à Marseille Renée Lopez-Théry⁹. C'est l'une des rares colonies au sens entier du terme, dont les membres éprouvent un vrai sentiment d'appartenance et où le groupe exerce un véritable contrôle sur la réputation collective, notamment au moyen des associations. L'État suisse joue également un rôle essentiel. Loin du libéralisme qui caractérise la période précédente, les années 1880 sont celles d'un interventionnisme accru, par le biais des services cantonaux. En plus d'une participation financière aux budgets des associations suisses, il intervient par le biais de son ambassadeur à Paris, investi d'un rôle primordial de représentation, de structuration des réseaux et de soutien. Aux demandes de secours qui lui sont adressées par des compatriotes en difficulté, le ministre répond bien souvent par un rapatriement. Difficile de ne pas y voir une volonté de maîtriser la réputation suisse en excluant les plus vulnérables. En revanche ce genre de mesures ne concerne pas qu'une minorité, comme le suggère l'auteure en avançant le chiffre de 1,5 % de la population suisse à Paris qui serait concerné par les rapatriements (p. 272). Il serait plus pertinent de comparer la moyenne de 215 rapatriements annuels entre 1881 et 1896 au flux entre Suisse et Paris. Impossible bien entendu d'avancer un chiffre fiable, mais compte tenu du nombre de Suisses dans la colonie parisienne et du nombre de femmes demandant un passeport vers la France en 1914, on peut estimer l'ordre de grandeur

9. R. LOPEZ-THÉRY, « Contribution à l'étude de l'immigration. Une immigration de longue durée : les Suisses à Marseille », thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Provence, 1986.

à quelques centaines par an. Ces rapatriements, autant dictés par les obligations juridiques réciproques entre nations que par des questions économiques, sont donc considérables et constituent, avec les expulsions, un phénomène qui mériterait d'être mieux exploré.

L'auteure apporte beaucoup de soin à contextualiser cette colonie parisienne, d'abord en la situant parmi les différentes populations étrangères à Paris ; ensuite, en replaçant cette migration vers Paris au sein d'une tentation migratoire suisse beaucoup plus vaste, l'*Auswanderung*. L'objet fondamental de sa recherche, le genre, ne mène donc jamais à une myopie dans l'observation. Malgré un souci constant d'envisager toutes les échelles du phénomène migratoire, A. Rothenbühler a fait le choix de se focaliser sur les demandes de passeports de femmes de 1880 à 1914. Le travail de dépouillement est colossal, plus de 10 000 demandes ont été examinées, essentiellement pour les cantons de Genève et Fribourg. Cela lui permet de mettre à jour deux migrations majoritairement féminines : une, marquée par le jeune âge des candidates, vers l'Est de l'Europe et une autre, davantage le fait de jeunes femmes, vers la France. Outre le fait qu'un échantillon plus restreint aurait pu donner des résultats suffisamment fiables, il est dommage d'abandonner ce souci permanent de comparaison pour le dispositif central de son travail. Cette méthode présente en effet le double inconvénient d'être fort inexacte pour les flux dirigés vers la France (le passeport n'est plus obligatoire pour se rendre en France depuis 1868 comme l'auteure le signale, p. 63), mais surtout d'interdire la comparaison hommes/femmes qui aurait sans doute pu nous apprendre beaucoup, justement, sur la spécificité des migrations féminines.

Cela n'empêche pas A. Rothenbühler de décrire dans le détail ces migrations féminines suisses qui sont au cœur de son enquête. Pour « retrouver ces migrantes, interroger leurs motivations et leur redonner la parole » (p. 273), l'auteure recourt à une source inhabituelle mais féconde que sont les petites annonces parues dans les journaux (en Suisse et à Paris). Cela lui permet d'établir que la motivation financière ne paraît pas décisive dans le choix d'immigrer, puisque les rémunérations ne semblent pas vraiment supérieures à Paris, tout en éclairant les réseaux migratoires et d'informations. Sur des problèmes aussi cruciaux, on ne peut que regretter la modestie de l'échantillon réuni : comment généraliser les résultats d'une analyse menée sur une vingtaine de petites annonces (p. 204) ? Les critères retenus pour la constitution du corpus restent très flous et si l'idée d'utiliser les petites annonces est séduisante, il aurait sans doute fallu le faire de manière plus systématique pour compenser le caractère foncièrement anecdotique de la source.

L'approfondissement de ces questions manque d'autant plus que cela aurait servi la thèse dominante d'Anne Rothenbühler, selon laquelle Paris serait une migration « permettant une certaine forme d'émancipation, de libération des carcans sociaux et de recherche d'un asile dans l'anonymat de la capitale française » (p. 247). L'absence de motivation pécuniaire claire, mais là encore une démonstration plus systématique aurait été profitable, constitue déjà un indice, mais ce sont surtout les cas de « migration gestationnelle » (p. 263) qui nous renseignent à ce sujet. Derrière cette formule se cachent ces femmes suisses enceintes qui viennent à Paris afin d'y accoucher dans la plus grande discrétion. Découverts grâce au dépouillement des registres de la maternité de Port-Royal, ces comportements sont impossibles à quantifier (quelques cas par an, peut-être plusieurs dizaines de cas sur les quelques centaines de migrantes annuelles qui se dirigent vers la France), mais c'est l'un des grands mérites de ce travail que de les avoir mis au jour.

On est en revanche moins convaincu lorsque l'auteure mobilise les mentalités pour étayer sa thèse principale. Que les femmes de l'époque aient évolué dans un cadre moral très strict, qui dessine l'horizon des possibles, il faut y insister ; mais en

déduire que toutes les femmes qui partent sont mues par un projet émancipateur est nettement plus discutable. Écrire que « penser le départ deviendrait alors le fait de femmes cherchant à se soustraire à un modèle étouffant qui annihile toute velléité, et décidant, deuxième paradoxe, d'adopter une condition domestique, symbole de l'asservissement féminin » (p. 141), c'est faire un anachronisme en postulant que l'émancipation, combat politique contemporain, est une donnée évidente dans l'expérience du départ féminin à la fin du XIX^e siècle. On ne peut bien sûr l'exclure et l'auteure évoque de nombreux cas où cette dimension est évidente. Mais la décision du départ est trop complexe pour systématiser le propos. De la même manière, on ne comprend pas très bien ce qu'apporte l'évocation des mercenaires suisses : que les cas fréquents de départs autour de soi donnent l'exemple et incitent au mouvement, c'est évident ; mais que reste-t-il de l'expérience migratoire des soldats des XV^e-XVIII^e siècles à une jeune Valaisanne partie s'embaucher comme domestique à Paris en 1900 ?

Faire l'histoire des inconnues de toute documentation, c'était le pari d'Anne Rothenbühler ; il n'est qu'en partie tenu, non pas faute de moyens car la variété des sources mobilisées est impressionnante (des demandes de passeports, aux histoires drôles, en passant par les petites annonces et le recensement), mais faute d'un systématisme impossible à toutes ces échelles différentes. Cela étant, force est de constater qu'avec ce livre, ces migrantes en « jupons » sont bien redécouvertes et, de ce point de vue, il est judicieux d'avoir mis en annexe la transcription de dix lettres de demandes de secours. Anne Rothenbühler leur a bien redonné, même fugitivement, la parole.

Élie-Benjamin LOYER

Sylvie APRILE, Maryla LAURENT et Janine PONTY. Avec une préparation documentaire de Elżbieta ŁATKA et Monika SALMON-SIAMA. – *Polonaises aux champs. Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises (1930-1935)*, Paris, Numilog, 2015, 282 pages. « Le Rocher de Calliope ».

Cet ouvrage est le fruit d'une recherche collective réalisée à partir d'un fonds d'archives peu exploité et principalement constitué de lettres d'immigrantes polonaises (1 300 lettres) adressées à Julie Duval, inspectrice départementale (en Indre-et-Loire) des ouvrières étrangères agricoles au cours des années 1930. En ouverture, Sylvie Aprile précise le contexte dans lequel a été menée cette recherche qui a réuni des historiennes de l'immigration et des spécialistes de la langue et culture polonaises. Elle souligne aussi la particularité de cette source épistolaire qui se distingue de la correspondance familiale plus souvent analysée en histoire des migrations : « Leur récit écrit en polonais parle de leur présent, du futur parfois, rien ou presque n'est dévoilé sur leur passé si ce n'est l'expression d'une nostalgie qui se nourrit surtout des aléas du quotidien ou des drames qui surgissent » (p. 11). Pionnière dans l'histoire de l'immigration féminine polonaise, Janine Ponty situe, dans le deuxième chapitre, la source dans son contexte. L'émigration polonaise est importante au cours des années 1920 : alors que certaines et certains traversent l'Atlantique, un demi-million de Polonaises et Polonais émigrent en Europe, la plupart en France dans le cadre d'une convention bilatérale signée avec la Pologne en 1919. Sous la pression des autorités polonaises qui dénoncent l'exploitation de ses ressortissantes dans les campagnes françaises et menacent de limiter l'émigration d'ouvrières agricoles, des comités d'aide et de protection des femmes immigrantes sont créés dans plusieurs départements (par arrêté en 1928) avec, pour certains d'entre eux, des inspectrices à leur tête. Janine Ponty mentionne la disparition subite des comités au milieu des

années 1930 et note qu'aucun arrêté ne met fin à leur activité (p. 41). En fait, en 1939, un arrêté les remplace par les comités de service social de la main-d'œuvre étrangère, ouverts aux hommes et à l'industrie¹⁰. À la suite d'une analyse linguistique des lettres écrites en polonais plus ou moins dialectal (chapitre 3 par Elżbieta Łątka), le chapitre présenté par Maryla Laurent, cœur de l'ouvrage, est constitué d'une sélection de 130 lettres traduites. Ces lettres sont des plaintes et des requêtes adressées à l'inspectrice Julie Duval : des demandes de changement de patron en raison d'un salaire trop bas, de la dureté du travail (en particulier la traite des vaches), de maltraitance ou d'humiliations, des requêtes pour faire venir des proches, des demandes d'informations (démarches administratives) et d'interventions pour des situations urgentes (salaires impayés, violences). Les lettres choisies disent aussi l'isolement de ces ouvrières agricoles, leurs difficultés dans un environnement dont elles ne connaissent pas la langue, et les dommages psychologiques et physiques des violences subies. Józefa Kapusta écrit : « Oh ma chère Madame et Mère, je suis dans un très mauvais état parce qu'ils me battent et me traitent comme un chien. Je vous ai écrit [...] pour vous dire comment ils ont fait avec moi, les valets et le patron pour me prendre de force » (p. 176). Beaucoup se sentent captives : « Ici, c'est comme être en déportation en Sibérie » écrit Joanna Czubak (p. 75). On lit aussi la volonté de se sortir de situations dramatiques (l'une d'elles se renseigne sur les possibilités de porter plainte contre son patron) et le poids des contraintes administratives (livret de paye – souvent confisqué –, carte d'identité à renouveler, etc.) qui compliquent leur quotidien. Les demandes relatives à des grossesses non désirées, parfois à la suite d'un viol, et concernant la recherche de solution pour faire garder un enfant sont fréquentes. Avec l'aide de l'inspectrice, certaines placent leur enfant en nourrice ou en institution. Une mère envisage d'abandonner le sien car, si elle devait le garder, elle serait « dans une grande pauvreté » et aurait de la difficulté à trouver un patron (p. 122). Dans le chapitre 5, Maryla Laurent analyse un dossier qui porte sur un infanticide. Le chapitre qui suit (Monika Salmon-Siama) reconstitue, à partir d'une cinquantaine de lettres, le parcours compliqué mais aussi la détermination d'une jeune femme qui arrive en France en 1931 à l'âge de 21 ans, travaille chez « des gens bons » (mais qui la payent trop peu) et devient mère. Le dernier chapitre (Maryla Laurent) retrace la biographie de l'inspectrice Julie Duval (1875-1957). Au début de l'enquête, les chercheuses ne savaient rien d'elle et découvrent, à l'aide de différentes sources, un parcours saisissant. Née à Lwów – ville autrichienne mais revendiquant sa polonité –, fille d'un ingénieur, elle est scolarisée dans un collège qui forme l'élite sociale féminine. Elle appartient à la génération des premières diplômées. Dotée d'une formation littéraire¹¹, et passée par l'École industrielle nationale de Lwów, Julia Lachowicz émigre en France où, étudiante à la Sorbonne, elle obtient un certificat d'études françaises en 1903 et épouse un étudiant corrézien, dont elle divorcera en 1932. Elle retourne ensuite dans sa région natale où naît son fils puis rentre en France où elle est infirmière de la Croix-Rouge pendant la guerre. Enseignante et impliquée dans l'action sociale au Maroc pendant quelques années, elle est ensuite de retour en France et fréquente les cercles diplomatiques et intellectuels parisiens. Elle écrit à ce propos : « Plus je suis dans le monde, plus je me sens seule. Ce vide, cette légèreté me rendent abominablement triste » (p. 256). C'est peut-être la raison qui la pousse, alors

10. Les inspectrices devenues « assistantes sociales » continuent cependant d'orienter leur action vers les femmes travaillant dans l'agriculture. Voir L. GUERRY, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille (1918-1939)*, Lyon, ENS Éditions, 2013, p. 100-101.

11. Elle est l'auteure d'un livre : J. LAGUIRANDE-DUVAL, *Contes et légendes de Pologne*, Paris, Librairie Fernand-Nathan, 1929. La correspondance avec son époux fait découvrir ses compétences de critique littéraire.

agée de 55 ans, à se tourner vers le service social. Après deux ans d'études à l'École sociale de l'association des surintendantes, elle est affectée à Tours à la tête du comité. Tout en ayant une approche assez distanciée souhaitant maintenir un équilibre « sans parti pris » (p. 253) dans le cadre de son travail intense (922 inspections en trois ans), Julie Duval est une femme révoltée par l'injustice : elle dénonce les limites du comité pour régler les problèmes rencontrés et l'incurie de l'administration, contre laquelle elle livre, selon ses mots, des « luttes épiques » (p. 254). Elle met aussi en évidence l'épuisement au travail des ouvrières agricoles et voudrait le voir reconnu comme maladie professionnelle. Portant un regard lucide sur les inégalités, elle appelle de ses vœux un code du travail pour le monde agricole qui permettrait de sanctionner les abus d'employeurs qu'elle qualifie d'« esclavagistes » (p. 252).

Cette publication, qui comprend la reproduction de documents (lettres, contrat, photos, rapport, etc.), doit être saluée. D'une part, elle rend visible un pan de l'histoire des immigrantes relativement peu connu, d'autre part, elle restitue des fragments de vie souvent dramatiques et « la parole de ces femmes » (p. 14) mais aussi celle de Julie Duval, « intellectuelle en action » (p. 235) auprès des migrantes¹².

Linda GUERRY

Francesco GARUFO. – *L'emploi du temps. L'industrie horlogère suisse et l'immigration (1930-1980)*, Lausanne, Éditions Antipodes, 2015, 341 pages. Préface de Nancy L. Green.

Issu d'une thèse de doctorat en histoire soutenue à l'Université de Neuchâtel (Suisse) en 2011, cet ouvrage porte sur l'emploi de travailleurs étrangers dans l'industrie horlogère suisse entre 1930 et 1980. Comme la plupart des autres secteurs de l'économie, l'horlogerie fait face à un manque de main-d'œuvre après la Seconde Guerre mondiale et le recours à l'immigration apparaît comme un enjeu majeur. Toutefois, l'originalité de cette industrie réside dans l'existence d'un cartel, reconnu par l'État, dont l'action régulatrice est essentielle jusqu'au début des années 1960.

L'objectif de l'auteur est « de contribuer aux débats centraux de l'histoire des migrations » (p. 13) en offrant le regard de l'histoire industrielle et de l'histoire des entreprises. La structure de l'ouvrage reflète d'ailleurs bien cette perspective. Il comprend trois chapitres qui correspondent chacun à une approche méthodologique particulière.

Le premier chapitre est une analyse de la politique migratoire dans l'industrie horlogère suisse. Francesco Garufo y décrit le déroulement chronologique des événements et met en lumière l'évolution des négociations relatives à l'engagement de travailleurs étrangers entre l'État, les organisations patronales et les syndicats ouvriers. Depuis le milieu des années 1930, ces trois acteurs sont réunis au sein d'un cartel (*Statut horloger*) qui régule la marche de l'industrie horlogère. L'auteur présente un cas de figure somme toute très classique, avec d'un côté le syndicat (la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers) qui s'oppose à l'engagement de travailleurs étrangers et de l'autre des dirigeants d'entreprises qui y sont favorables, à quelques rares exceptions près. Au-delà de la question salariale, les opposants à l'engagement de travailleurs étrangers invoquent le risque que ce

12. Sur cette génération de femmes diplômées qui travaillent auprès des migrantes, voir L. CHIBRAC, *Les pionnières du travail social auprès des étrangers. Le service social d'aide aux émigrants des origines à la Libération*, Paris, Édition de l'École nationale de la santé publique, 2005. Ce service (SSAE), qui a été sollicité pour trouver des travailleuses sociales pouvant exercer la fonction d'inspectrice à la tête des comités, prend d'ailleurs un rôle important dans la gestion des comités de service social de la main-d'œuvre étrangère qui leur succèdent en 1939.

recours à l'immigration ne débouche sur une transplantation d'activités productives dans leur pays d'origine, s'ils apprennent à fabriquer des montres. C'est au nom de cette idée que la politique d'engagement d'étrangers est durcie en 1951. Cependant, la nécessité de recruter un nombre croissant de travailleurs aboutit à une première ouverture en 1955, qui reste d'abord limitée, avec notamment l'adoption de contingents. Ce sont alors essentiellement des jeunes femmes, en provenance d'Italie, qui sont engagées. Il faut attendre la fin progressive du cartel (1961-1965) pour entrer dans une phase de plus grande libéralisation. L'auteur montre aussi le grand impact des travailleurs frontaliers français, qui sont exclus du contingentement en 1966 et engagés en masse par les fabriques suisses de montres. Leur nombre passe de 384 en 1960 à 5 282 en 1974 (p. 113).

Le deuxième chapitre est un cas d'étude au niveau de l'entreprise. Garufo a fait le choix de la fabrique Tissot, au Locle, dans le canton de Neuchâtel, qui appartient depuis 1930 à la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH). Il montre comment les changements présentés dans le chapitre précédent, avec l'ouverture progressive, le contingentement et le rôle des frontaliers, sont vécus par l'entreprise. Tissot connaît une forte croissance après la Seconde Guerre mondiale. Le nombre de ses employés passe d'un peu plus de 200 en 1945 à plus d'un millier à la fin des années 1960. Garufo a notamment réalisé une base de données comprenant les 2 097 travailleurs migrants, les étrangers ainsi que les travailleurs issus des cantons alpins du Valais et du Tessin (qui ne sont donc pas soumis à la régulation du cartel relative aux étrangers, ce qui crée une certaine confusion avec le chapitre précédent), engagés par Tissot de 1893 à 1980. Cela lui permet de mettre en lumière leur profil statistique : pour l'essentiel des jeunes femmes. Par ailleurs, l'auteur montre que l'arrivée de travailleurs étrangers est liée au changement technologique : celui-ci rend possible la mise en place d'un système de production en masse. La main-d'œuvre bon marché et non qualifiée est en effet un élément essentiel dans la course à la productivité et la volonté de maîtriser les coûts de production. Dans cette perspective, l'emploi de travailleurs étrangers non qualifiés ne retarde pas la modernisation technologique, mais l'accélère.

Enfin, dans le troisième chapitre, l'auteur propose une histoire orale de la migration, fondée sur une série d'entretiens avec des travailleurs italiens et frontaliers. Redonner la parole aux ouvriers est certes un objectif louable en soi, mais il est difficile de percevoir le véritable apport de cette partie dans la construction du discours proposé par cet ouvrage. Sur la base de ces entretiens, l'auteur affirme l'existence d'une « autonomie des migrant-e-s » et d'une « relativisation du poids du *pull* dans la constitution des flux migratoires » (p. 20). Toutefois, les deux autres chapitres mettent en évidence l'importance déterminante de la demande de travailleurs étrangers et le fait que ce sont les entreprises, dans le contexte d'une politique strictement régulée, qui font largement le choix du type de migrants (habitants des cantons alpins, immigrés italiens ou frontaliers français).

Par son approche variant les perspectives, cet ouvrage contribue à une meilleure connaissance de l'immigration dans l'industrie horlogère suisse, un sujet qui suscite l'attention des chercheurs depuis quelques années¹³. Il soulève également un certain nombre de questions et de remarques.

Premièrement, on peut regretter que l'analyse proposée par Garufo ne soit pas intégrée à un contexte industriel et économique plus large, qui puisse mieux rendre

13. L. MARTI, *Étrangers dans leur propre pays : l'immigration tessinoise dans le Jura bernois entre 1870 et 1970*, Neuchâtel, Alphil, 2005 ; A. BURKI et L. EBEL, « À l'heure des petites mains... » : l'embauche d'ouvrières italiennes, enjeux d'une politique d'emploi sexuée dans l'horlogerie, 1946-1962, Neuchâtel, Alphil, 2008.

compte de l'enjeu représenté par l'immigration. L'auteur affirme qu'« au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les débats sur les possibilités d'expansion de l'horlogerie suisse se polarisent sur la question de l'immigration » (p. 41). C'est un raccourci un peu rapide, une interprétation qui découle sans doute de la nature des archives utilisées pour ce travail. Le problème auquel sont confrontés les industriels suisses de la montre, après 1945, est bien celui de la concurrence internationale, américaine dans les années 1950 (Timex principalement) puis japonaise depuis les années 1960 (Seiko et Citizen pour l'essentiel). La baisse des coûts de production est l'enjeu majeur dans l'industrie horlogère mondiale jusque dans les années 1980 et c'est dans ce contexte que les entrepreneurs suisses réorganisent leur système de production, en employant des travailleurs étrangers et en ouvrant des petites fabriques dans les cantons alpins, en Suisse, mais aussi en délocalisant une partie croissante de leurs activités productives en Asie du Sud-Est. La question des travailleurs non qualifiés, essentielle pour la mise en place de la production en masse, peut aussi être résolue par la délocalisation. D'ailleurs, la SSIH, à laquelle appartient Tissot, est l'un des grands acteurs du transfert d'unités de production à Hong Kong au cours des années 1970¹⁴. La seule référence à cette dimension internationale dans cet ouvrage est une remarque selon laquelle l'ouverture d'usines dans le canton du Valais est comparable « aux délocalisations d'unités de production de composants dans le Jura français et, surtout, en Asie du Sud-Est qui apparaissent dans le courant des années 1960 » (p. 101). Mais, en 1975, le canton du Valais emploie 804 travailleurs dans 26 entreprises horlogères (p. 98), alors que Hong Kong comprend au même moment 15 783 ouvriers dans 471 entreprises horlogères, essentiellement des sous-traitants d'entreprises suisses, américaines et japonaises¹⁵. Comparaison n'est pas raison.

Deuxièmement, il faut souligner la position ambiguë de la société Ébauches SA, l'une des plus grandes entreprises horlogères suisses, qui possède un quasi-monopole dans la fabrication d'ébauches de mouvements de montres. Elle est la seule entreprise citée à s'opposer à l'engagement de travailleurs immigrés, raison pour laquelle elle ouvre de petits ateliers dans les régions alpines pour y employer la main-d'œuvre locale. Garufò ne donne cependant pas vraiment d'explication à cette position et mentionne même que la direction de cette firme se trouve en opposition avec ses propres filiales (p. 91). On aurait voulu en savoir plus sur les fondements idéologiques ou managériaux d'une telle position.

Enfin, la clarté du propos et l'originalité du travail auraient gagné à être mieux intégrées dans les grandes questions de la recherche internationale. Il est difficile de se faire une idée de l'apport de ce livre à l'histoire des migrations pour la simple raison que l'auteur ne présente pas les grands enjeux de ce champ. Il en est de même pour l'histoire industrielle et l'histoire des entreprises, dont les questionnements et les concepts ne sont pas abordés. Aussi, Garufò disserte dans sa conclusion sur la possibilité de généraliser à partir d'études historiques particulières, et donc sur la représentativité des cas d'étude. Il en conclut qu'il s'agit d'un problème « sans issue » (p. 289) et que « la question de la représentativité demeure insoluble pour l'historien » (p. 290). Or, cette difficulté méthodologique ne résulte pas tant de l'histoire comme discipline que d'un manque de questionnement théorique.

Pierre-Yves DONZÉ

14. J.-F. BLANC, *Suisse-Hong Kong : le défi horloger*, Lausanne, Éditions d'en-bas, 1988.

15. P.-Y. DONZÉ, « The Changing Comparative Advantage of the Hong Kong Watch Industry, 1950-2010 », *Kyoto Economic Review*, vol. 170, 2012, p. 30.

Pierre BARRON, Anne BORY, Sébastien CHAUVIN, Nicolas JOUNIN et Lucie TOURETTE. – *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, Paris, La Découverte, 2011, 312 pages.
« Cahiers libres ».

Ouvrage de « sociologie engagée », *On bosse ici, on reste ici !* se consacre à un nouvel épisode du long chapelet des luttes de ceux que l'on nomme les immigrés clandestins ou les sans-papiers, selon qu'on les apprécie ou pas. Ce texte, rédigé à rien moins que dix mains, sociologiques et journalistiques, fruit d'une expérience d'immersion dans le vivant du mouvement, tient tout autant du carnet de bord de l'action (selon une chronologie menant de 2006 à 2010) que de la mise à plat de ses enjeux généraux et de la spécificité de ses moyens d'action.

Car il y a en effet, comme le démontre excellemment ce mouvement, quelques rapports entre registres d'action et construction des identités collectives. Jusqu'à une date récente, les mobilisations en faveur des sans-papiers s'articulèrent, figures du *show-biz* à l'appui, à partir de l'image humaniste de l'être privé de Droits, témoignage vibrant d'une situation d'indignité faite à un semblable. Le moyen d'action privilégié était alors l'occupation d'églises, de locaux associatifs ou paroissiaux (tout le monde garde en mémoire l'occupation de l'église Saint-Bernard en 1996, et le séjour télévisé d'Emmanuelle Béart en ces lieux). Toujours sur le registre de la faiblesse du semblable, les initiatives organisées autour du Réseau Éducation Sans Frontières (créé en juin 2004) promouvaient la thématique tout aussi humaniste de l'enfant menacé d'expulsion, qui serait ainsi privé de ce qui était désigné comme un « droit à l'éducation ».

La séquence de lutte initiée en 2006 cultive une différence notoire par la nature de son moyen d'action, directement ancré dans la tradition du mouvement ouvrier, la grève, accompagnée d'une occupation du lieu de travail en vue d'obtenir des titres de séjour. Il faut dire que, thématique du travail oblige, ce sont essentiellement des responsables de la CGT, au prix de dissensions internes, qui organisent l'action. Toujours au titre des singularités notables, le soutien d'une partie du patronat concerné (dont le fameux André Daguin, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) ne manquera pas de déranger les frontières politiques les plus spontanément instituées.

Plongée exhaustive dans le vif de cette spécificité, l'ouvrage regorge de figures militantes, associatives, patronales, de responsables administratifs et, évidemment, de portraits de migrants. Le tout étant assaisonné des diverses oppositions, contradictions, apparaissant à tous les étages, et par lesquelles l'histoire se fait.

Étant entendu que, traduisant une nouvelle formulation de ce que Marcel Gauchet a décrit selon les termes d'une démocratie des droits de l'Homme, la convocation publique de la figure du travailleur participe également du registre de la conquête de Droits. À tel point que la revendication de ce droit social, matérialisation pratique d'un impératif humaniste de reconnaissance, n'engage plus de décryptage du réel selon le vieux lexique de l'exploitation, de l'aliénation, et autre lutte des classes. Autrement dit, c'est bien la matrice humaniste, ici colorée selon les termes de l'obtention d'un droit engendré par l'exercice préalable d'une activité salariée, qui constitue, ici aussi, la « cellule fondamentale » (Marx) d'une action où il est question de confronter la démocratie à ses principes.

Thierry BLIN

AUTOUR DES INDÉPENDANCES LATINO-AMÉRICAINES

Véronique HÉBRARD et Geneviève VERDO (dir.), – *Las independencias Hispanoamericanas. Un objeto de Historia*, Madrid, Casa de Velázquez, 2013, 360 pages.

Actes d'un colloque tenu en Sorbonne en 2011, cet ouvrage collectif, qui associe des contributions en espagnol et en français, participe à la vaste production historiographique du bicentenaire des émancipations hispano-américaines. Il s'en distingue par la qualité des contributions et des thèmes abordés. Le livre offre en effet un ample panorama des tendances actuelles de l'historiographie américaniste sur les indépendances, articulé autour de quelques questions essentielles, explicitées dans un essai introductif intitulé « Repenser les indépendances hispano-américaines ».

Le livre se présente comme un tribut à l'œuvre de François-Xavier Guerra, le grand historien français du monde hispanique. Ses travaux, affirment les coordinatrices dans l'introduction, ont contribué à transformer les indépendances hispano-américaines en objet d'histoire en tant que révolutions atlantiques, intégrées dans le contexte plus ample de la monarchie hispanique et de l'espace atlantique. En critiquant la narration de la geste inéluctable des *libertadores*, il a placé les événements sur le plan du conjoncturel ou de l'« accidentel » : l'invasion de la péninsule ibérique par Napoléon avait entraîné, par le jeu de la représentation du roi absent, l'imposition d'une « modernité de rupture ».

L'hommage rendu à François-Xavier Guerra prend aussi la forme d'une mise en question de son modèle théorique par plusieurs générations d'historiens qui ont mis ses paradigmes à l'épreuve des sources et des terrains de recherche. Si les problématiques fondamentales, notamment la question de la légitimité, restent au cœur du débat, les essais de cet ouvrage proposent des déplacements vers d'autres objets qui correspondent aux cinq parties qui organisent l'ouvrage. La première, intitulée « le récit des origines », réintroduit le XVIII^e siècle dans la réflexion, suivant la chronologie proposée par Tulio Halperín Donghi. Selon l'historien argentin, « les réformes accentuèrent la fragmentation intérieure des sociétés hispano-américaines »¹⁶. Si cette chronologie s'est révélée fondamentale pour étudier les nouvelles formations étatiques dans la première moitié du XIX^e siècle, les trois articles de cette section proposent de nouvelles perspectives, se focalisant sur la dimension culturelle et discursive de l'histoire politique. Celui de Gabriel Entin critique le concept de « patriotisme créole », considéré par une certaine historiographie comme le creuset d'une identité américaine avant l'indépendance. Analysant les textes d'importants juristes et intellectuels hispano-américains, G. Entin démontre que les Américains souhaitaient la réforme de la monarchie mais que le contexte de la crise du régime aurait donné un sens à l'identité américaine, transformant l'Espagnol américain en « Américain en lutte pour la liberté contre l'Espagnol » (p. 32). Le mythe d'une identité latente comme cause de la révolution s'écroule ainsi. De la même manière, l'article d'Alejandro Gómez critique le récit traditionnel de l'historiographie vénézuélienne qui voit dans les révoltes des années 1790 les antécédents de la révolution qui éclate

16. T. HALPERÍN DONGHI, *Reforma y disolución de los imperios ibéricos, 1750-1850*, Madrid, Alianza, 1985.

avec la crise de la monarchie. Il démontre que ces mouvements se comprennent uniquement si on les considère dans la perspective de l'espace caribéen. Les objectifs des conspirateurs, l'égalité pour les *pardos* et la liberté pour les esclaves, sont en effet influencés par les révolutions franco-antillaises des années 1790. L'article de Georges Lomné, qui réfléchit sur les origines du républicanisme quiténien, nous suggère que les causes des révolutions ne sont pas tant les idées des Lumières mais une nouvelle sensibilité esthétique et politique, qui se construit autour du culte du « bon goût », associé à la tradition classique et à l'enseignement du latin, au jansénisme et au néoclassicisme. L'inspiration antique, accompagnée par ce nouveau goût, forge peu à peu une subversion politique.

Un deuxième déplacement vis-à-vis du cadre historiographique hérité de François-Xavier Guerra concerne la dichotomie Ancien Régime/modernité. L'insistance de ce dernier sur la rupture entraînée par les révolutions des indépendances procédait d'une double démarche : premièrement, il fallait battre en brèche l'idée d'une Amérique latine confinée dans la tradition à cause de l'« héritage hispanique » ; deuxièmement, il convenait d'inscrire l'étude des indépendances dans une histoire résolument politique. L'article de Marta Lorente, qui explore le passage des lois fondamentales de la Monarchie aux constitutions, nous dit que l'« explosion constitutionnelle » qui eut lieu dans le monde hispanique après 1808 peut être analysée dans une double perspective : l'étude des textes et l'étude de leur « mise en pratique » (p. 68). Adoptant cette perspective, elle souligne les éléments communs d'un constitutionnalisme qui offrit des réponses similaires des deux côtés de l'Atlantique à la question de « faire État » (p. 79). Jordana Dym analyse les actes déclaratoires de l'indépendance et compare différentes phases et régions : alors que dans un premier temps, les déclarations conservent un caractère loyaliste, après la Restauration on assiste à une vague de véritables textes indépendantistes. L'article de María Luisa Soux sur Charcas démontre que les soulèvements des différentes villes (Cochabamba, Santa Cruz, Oruro, Potosí) avaient comme objectif « la défense de la légalité, légitimité et loyauté », plus que la réalisation d'un projet politique alternatif (p. 115). Dans ce cadre, la question religieuse, abordée par l'article de Victor Peralta Ruíz sur les sermons et les pastorales pendant l'époque de Cadix au Pérou, est essentielle pour comprendre l'imbrication du langage politique « moderne » avec un langage normatif émanant des textes sacrés. Malgré les différences entre le haut et le bas clergé – le premier se contentant de respecter le nouvel ordre institutionnel, alors que le second manifestait une sincère sympathie idéologique envers le libéralisme –, il s'agissait d'un libéralisme catholique qui avait transformé une série de dispositifs et pratiques d'Ancien Régime, liés à la religion et aux ecclésiastiques, en catégories politiques du nouveau régime.

La troisième section, intitulée « Acteurs et pratiques », réintroduit la question sociale, traitée comme une conséquence des événements révolutionnaires. L'article de Moisés Guzman Pérez analyse l'éthique que certains groupes d'acteurs avaient intériorisée pendant les guerres d'indépendance dans la Nouvelle Espagne (*chaquetas*, *insurgentes* et *callejistas*), soulignant un imaginaire social en transformation et les réactions suscitées dans le groupe des anciennes élites. L'article d'Andréa Slemian, consacré aux pratiques qui s'établissent au Brésil avec le régime libéral, montre que l'association entre fonctions administratives et judiciaires, typique d'une culture juridictionnelle d'Ancien Régime, survit et résiste à la formation de l'État national. Le petit peuple de Buenos Aires est analysé par Gabriele di Meglio, dans le cadre d'une historiographie plus sensible aux perceptions des secteurs « subalternes ». Di Meglio examine les causes des actions politiques du petit peuple en étudiant ses propres perceptions. La complexité ethnique de la société coloniale, avec ses multiples signes d'identités et ses différents liens de cohésion, est au centre de l'article d'Aline Helg

sur Carthagène. Les logiques de mobilisation y sont saisies à travers la trajectoire de deux Libres de couleur, permettant d'appréhender la déclinaison sociale et raciale de l'égalité, tout en dévoilant les ambiguïtés des Libres de couleur par rapport à l'esclavage.

La quatrième partie du livre, « Les espaces de souveraineté », aborde les problèmes engendrés par la fragmentation de la souveraineté et sa multiplication parmi des sujets qui sont appelés à reconstituer une unité à travers les formules ambiguës de la confédération. Cette notion, qui traverse la majorité des espaces hispano-américains pendant l'indépendance, est analysée dans ses généalogies discursives et son impact dans le cas concret du Venezuela par Carol Leal Curiel. Avec Charcas, Marta Irurozqui analyse la façon dont le peuple réassume la souveraineté et se trouve en position d'exercer un vrai pouvoir d'arbitrage face aux autorités. La mobilisation populaire pose la question de l'exercice de la violence, abordée par Juan Ortiz Escamilla dans son essai sur la Nouvelle-Espagne. Analysant les connotations et conséquences de la guerre civile et les associant aux effets produits par l'application de la constitution de Cadix, l'auteur souligne la multiplication des gouvernements locaux. L'article de Clément Thibaud sur la Terre Ferme s'efforce de délimiter les différentes significations du concept de république à cette période. Celle qui renvoyait à la représentation corporative des communautés locales, liée à la tradition catholique et royale, fut essentielle pour la préfiguration des projets sur la confédération. Mais les guerres d'indépendance imposent une « républicanisation exclusiviste » (p. 253), influencée par les exemples nord-américain et français, qui amène à penser la république comme une expression antimonarchique.

La dernière section, consacrée aux reflets des révolutions, aborde la question du choc provoqué par les indépendances hispano-américaines au-delà de leurs frontières. L'article de Marcela Tarnavasio explore les débats internationaux suscités par le projet de régence de l'infante Carlota Joaquina, épouse de João VI de Portugal et réfugiée avec lui à Río de Janeiro. L'article concentre l'attention sur le débat suscité en Espagne, montrant comment le juntisme de l'époque ne laissait pas d'espace à la prétendue régence de l'infante. L'article d'Anthony McFarlane analyse la correspondance d'un commandant espagnol du poste de Montevideo en 1810-1811, devenu l'un des principaux protagonistes de la résistance royaliste à Buenos Aires. Ses lettres révèlent la mentalité de conservateurs péninsulaires face à la crise de la monarchie, l'importance géopolitique des indépendances hispano-américaines et la dimension atlantique que le conflit assumait, impliquant la France, l'Angleterre et le Portugal. L'article de Monica Henry est consacré aux impressions recueillies par les émissaires du président James Monroe, envoyés en 1817 aux provinces du Rio de la Plata. Les rapports montrent un certain mépris, ainsi que des préjugés raciaux. Dans le même temps, il existe un partage d'expériences qui éveille leur intérêt dans le domaine du fédéralisme ou de l'esclavage. L'article de Daniel Gutiérrez s'intéresse à la « cause des Grecs », érigée par les Colombiens en « paradigme de l'indépendance », et compare la faveur dont jouit la guerre d'indépendance grecque auprès des libéraux européens au manque d'intérêt suscité par les indépendances américaines. L'Amérique est considérée comme un ensemble de territoires insurgés qui ont rompu avec leur métropole européenne.

Le livre se termine avec un épilogue de Brian Hamnett sur les grands dilemmes ouverts par les guerres d'indépendance dans l'Amérique espagnole : les problèmes de la distribution du pouvoir, de la légitimité politique, de l'organisation constitutionnelle, de la participation et de la mobilisation du peuple, de la création de la nation. En guise de conclusion, on peut affirmer que le livre offre un témoignage convaincant du fait que les indépendances américaines constituent un vrai objet d'histoire, à savoir des révolutions qui ouvrent ces espaces à la modernité politique.

Néanmoins, la persistance des pratiques et des institutions anciennes ou de leur reformulation constitutionnelle, qu'expriment différents essais du livre, ne peut pas être simplement présentée comme une « modernité avec des spécificités » (p. 15). Il faut sans doute rappeler que la modernité demeure une vraie question en Amérique latine au moins jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Federica MORELLI

David SARTORIUS. – *Ever Faithful: Race, Loyalty, and the Ends of Empire in Spanish Cuba*, Durham, Duke University Press, 2013, 303 pages.

Cette étude originale porte un éclairage nouveau sur les expériences ordinaires de la race et de l'Empire à Cuba au XIX^e siècle. *Ever Faithful* renverse une tendance historiographique universitaire bien établie qui se concentrait uniquement sur la rébellion afro-cubaine – et de fait sur la révolte cubaine de façon plus générale. À l'inverse, ce livre souligne que, alors que l'Amérique hispanophone continentale était traversée par un processus d'indépendance révolutionnaire dans les années 1810 et 1820, Cuba, elle, restait « toujours fidèle » à l'Espagne. Les timbres apposés sur d'innombrables documents coloniaux du XIX^e siècle attestent d'ailleurs de cette fidélité. Selon David Sartorius, une telle loyauté n'était pas seulement le fruit d'une « brutalité intransigeante ou d'une acceptation passive » (p. 187) mais plutôt une attitude produite et entretenue par des citoyens ordinaires puisque « la logique politique du colonialisme accentuait également, par dessein [et] réciprocité affective, les inégalités entre l'État et son peuple » (p. 187).

Sartorius s'attelle à relever le défi de Frederick Cooper de « penser en tant qu'empire » (p. 127), en retraçant l'origine des changements des politiques impériales raciales à travers les soubresauts du XIX^e siècle espagnol. Les effets de ces changements sur les élites cubaines sont connus des historiens, mais leurs répercussions sur la majorité des Cubains ordinaires de couleur (noirs ou mulâtres), et en particulier les réactions provoquées chez ces derniers, n'ont pas été étudiées en détail. Par exemple, des tensions complexes se développèrent entre les formes héritées de la citoyenneté impériale et les conceptions libérales nouvelles et changeantes de la nation. De plus, lorsque le concept de race et l'esclavage vinrent s'y ajouter, les gens de couleur à Cuba se retrouvèrent en porte-à-faux vis-à-vis de l'État impérial : ils eurent alors recours à un grand nombre de stratégies afin de faire entendre leurs voix et revendications. D'après Sartorius, l'expression de la loyauté sous-tendait de telles requêtes. Il définit cette attitude stratégique pour parvenir à un statut de personne politique comme une « subjectivité loyale ». Plutôt que d'être une demande fondée sur les droits du citoyen, il s'agissait d'utiliser des « formes publiques d'expression fondées sur les inégalités et l'état de subordination et de vulnérabilité subi par le sujet colonisé » (p. 10). De telles positions étaient ancrées dans les hiérarchies raciales, sociales et de genre qui avaient de toute évidence structuré l'Empire hispanique pendant des siècles. Cependant, ces prises de position étaient également influencées par de nouvelles façons de concevoir et d'interpeller l'État, suite au développement du libéralisme en Espagne, à Cuba et ailleurs.

Ce livre explore donc comment, grâce à l'essor de la traite des esclaves et de l'économie des plantations à Cuba, la question de la citoyenneté pour les gens de couleur était fréquemment soulevée mais laissée ambiguë au sein de la constitution novatrice de l'Espagne libérale en 1812. Finalement, ce sont les guerres d'indépendance dans l'Amérique hispanique ainsi qu'une série d'importantes rébellions d'esclaves à Cuba qui menèrent à l'exclusion définitive en 1837 des colonies encore représentées au

Cortès espagnol, laissant ainsi peu d'options aux Cubains de toutes les catégories sociales pour revendiquer leur droit à la citoyenneté – statut qu'on leur avait fait miroiter une vingtaine d'années plus tôt. L'étude s'oriente ensuite sur une nouvelle série de possibilités politiques offertes aux Cubains de couleur durant la guerre des Dix Ans contre les Espagnols (1868-1878). Après-guerre, l'Espagne commença à expérimenter la liberté de la presse et d'association, ouvrant ainsi de nouveaux modes d'expression de la loyauté. Finalement, la « subjectivité loyale », même si elle se dilua au contact d'un grand nombre d'autres options politiques désormais plus séduisantes, resta l'une des revendications et ce même lors de la guerre contre les Espagnols (1895-1898). Par conséquent, le livre de Sartorius considère la loyauté comme une pratique changeante : « derrière la continuité sous-entendue par la devise 'toujours fidèle' se trouvait un processus dynamique qui transforma la façon dont les Cubains vinrent à la politique » (p. 218).

L'auteur démontre que si cette loyauté n'a pas eu une place centrale dans les récits historiques sur Cuba, c'est notamment parce qu'elle a été majoritairement considérée comme une position par défaut au cours du siècle. De fait, puisque son absence (sous la forme de rébellion ou de conspiration) est plus évidente à identifier que sa présence active, elle constitue un défi méthodologique. Ceci est d'autant plus avéré dans le contexte de la censure coloniale croissante qui, si elle entravait souvent toutes sortes d'expression de rébellion, réduisait également les moyens dont disposait le peuple pour exprimer ouvertement sa loyauté. C'est en partie pour cette raison que le centre de gravité chronologique du livre est la guerre des Dix Ans et l'essor de la sphère publique de l'après-guerre. Cette période coïncide également avec l'abolition progressive de l'esclavage qui prendra effet en 1886. Les chapitres du livre s'y rapportant font l'analyse d'un grand nombre d'indices documentaires, en étudiant notamment les fascinants interrogatoires menés sur les champs de bataille par les Espagnols pour mesurer la loyauté des esclaves qui s'étaient battus pour l'Espagne, ainsi que la multitude de publications et d'activités associatives d'après-guerre. Grâce à des années de recherches à travers de multiples archives, ce livre a une portée géographique de grande ampleur en s'attachant à trois lieux fort différents : La Havane, capitale politique, Santiago, la deuxième ville, sur la côte orientale, et Cienfuegos, la nouvelle ville « blanche ».

L'ouvrage explore avec subtilité le rôle du genre ainsi que celui de la race et du statut légal dans le maintien des hiérarchies coloniales. Il analyse par exemple les difficultés pour les femmes réduites en esclavage à manifester une loyauté attendue des hommes et non des femmes. *Ever Faithful* fournit ici de nouvelles perspectives permettant aux spécialistes de l'esclavage d'analyser des formes d'affirmation sociale différentes à travers les procès et les pétitions, qui peuvent être considérés comme l'expression d'une « subjectivité loyale » globale, impliquant les femmes esclaves ou libres avec leurs spécificités.

Ever Faithful est, sans conteste, une publication majeure qui nous invite à repenser le rôle de la race, de la hiérarchie, du libéralisme et de l'esclavage dans le Cuba du XIX^e siècle. Au-delà même de Cuba, en soulignant « les ancrages coloniaux de prétendus modèles 'nationaux' de représentation, de souveraineté, de légitimité et d'inclusion » (p. 11), ce livre vient nourrir une bibliographie plus large sur le colonialisme et les processus d'indépendance. En se concentrant sur les définitions et les usages quotidiens de la loyauté, il explore de manière inédite les façons dont les peuples d'ascendance africaine contribuèrent à la formation, au renouvellement et finalement à la déconstruction de la vie impériale espagnole dans les Amériques.

Camillia COWLING

Nicolas TERRIEN. – *Des patriotes sans patrie. Histoire des corsaires insurgés de l'Amérique espagnole (1810-1825)*, Mordelles, Les Perséides, 2015, 381 pages. « Le monde atlantique ».

Cet ouvrage fait suite à plusieurs articles de l'auteur sur un sujet particulièrement méconnu en France, mais également largement ignoré par les historiens espagnols, à savoir le rôle que jouèrent les nombreux corsaires appelés « insurgés » qui affluèrent, entre 1810 et 1825, au service des soulèvements des colonies américaines de la Couronne espagnole. D'anciennes publications dénuées de toute perspective analytique, quelques articles et monographies de qualité variable éclairant un point particulier ou un espace géographique et des biographies, sinon hagiographies, dédiées à d'emblématiques figures de marins (Lafitte, Aury, Ducoudray, Labatut) composaient jusqu'à présent l'essentiel des travaux disponibles.

Si le cadre global dans lequel s'est déroulée la course insurgée a été quelquefois posé, ses dimensions internationales ont rarement été abordées. La bibliographie (p. 364-375) pointe ce caractère fragmentaire, parfois anecdotique, sinon nationaliste, de la production. Elle se fait l'écho de la pauvreté de l'historiographie française – hormis les textes de Clément Thibaud – sur les guerres d'indépendance de l'Amérique espagnole. Par ailleurs, si la thèse de Feliciano Gámez Duarte est un travail de référence¹⁷, force est de reconnaître que son étude est centrée sur la présence des corsaires insurgés dans les eaux de Cadix. Rares sont les publications qui visent à inscrire la course dans le long processus d'indépendance et à la considérer comme un « indicateur des difficultés pour concevoir puis réaliser la souveraineté nationale » (p. 19).

Nicolas Terrien a puisé dans les copieuses séries en dépôt aux Archives générales des Indes à Séville, constituées surtout de documents produits par l'administration espagnole dans la péninsule Ibérique ou en Amérique par les autorités civiles et militaires des ports concernés par la course (La Havane, Pensacola en Floride, Carthagène en Colombie...). Il a également mis à contribution les documents du Centre des archives diplomatiques de La Courneuve. L'étude de journaux édités en Amérique et de récits publiés par différents acteurs des guerres d'indépendance, notamment par des officiers britanniques, lui a fourni des éléments pour éclairer le versant des insurgés.

La périodisation paraît relativement étroite mais, malgré la date de 1810 retenue comme point de départ, c'est bien antérieurement que se trouvent les racines de la course insurgée, sans laquelle de nombreux États d'Amérique du Sud et centrale n'auraient pu gagner leur indépendance. Comme le montre justement Nicolas Terrien, la situation présente une « continuité historique, humaine, stratégique, politique et économique » (p. 14). L'héritage est à mettre à l'actif de la flibuste du XVII^e siècle dans les eaux caraïbes, puis de la piraterie qui a pris le relais jusqu'au début des années 1730 et contribué à favoriser le développement de l'interlope, des colons européens des Antilles aux *Yankees* du Massachusetts. La filiation est d'ailleurs grande entre les contrebandiers et les corsaires insurgés de la première guerre d'Indépendance américaine. Les frégates corsaires sont à l'origine de l'US Navy, comme les navires des forbans ou *ladrones*, longtemps combattus par l'Empire espagnol, seront à celle de la majorité des marines sud-américaines. C'est d'abord dans le golfe du Mexique et la Caraïbe, cœur de l'Empire espagnol où on enregistre une renaissance de la course à la fin du XVIII^e siècle, que se retrouvent les aventuriers de toutes les nations, et que se déroule une compétition internationale pour l'accaparement

17. Feliciano GÁMEZ DUARTE, *Del uno al otro confín : España y la luncha contra el corso insurgente hispanoamericano (1812-1828)*, Cadix, Servicio de publicaciones de la diputación de Cádiz, 2008.

« des plus beaux morceaux du continent américain ». Tout en affirmant respecter une « stricte neutralité », les États-Unis, le Royaume-Uni et la France utilisent la course pour leurs propres fins, la Caraïbe et plus généralement l'Atlantique étant alors au cœur du redéploiement des rivalités internationales. Ainsi que l'évoque lord Castlereagh, en 1822, les questions américaines ne sont-elles pas devenues pour le Royaume-Uni « plus importantes que les questions européennes » ?

En six chapitres très structurés, l'auteur suit ces corsaires qui réussirent à mobiliser un ensemble hétéroclite où se mêlent fonctionnaires espagnols, riches créoles, esclaves soulevés, indiens captifs, marins endettés, aventuriers opportunistes et révolutionnaires sincères. Distinguer la course de la piraterie conduit l'auteur à rappeler d'entrée de jeu le « droit de la course » (chapitre 1). Il appréhende pour ce faire la législation espagnole et les règlements en vigueur dans des États insurgés comme la Nouvelle-Grenade (Colombie), le Rio de la Plata (Argentine) ou la Nouvelle-Espagne (Mexique) et s'interroge sur la nature juridique de la lettre de marque des insurgés ou « patente de course » : quelle valeur accorder à ce document administratif indispensable à la guerre sur mer quand il est accordé par une autorité non reconnue ? C'est la nature de la patente qui fait du corsaire un « insurgé ».

Les acteurs, les capitaines corsaires et leurs équipages ainsi que leurs liens ou leurs divisions, comme le montrent de fréquentes mutineries, font l'objet du chapitre 2. Parmi ces insurgés les Espagnols sont minoritaires et, en reprenant les déclarations d'un ancien prisonnier de 1817, Nicolas Terrien rappelle que « la plupart des corsaires étaient Français, Italiens, Nord-américains et quelques autres Anglais ; ces patriotes sans patrie, n'avaient jamais été au Mexique, à Carthagène, à Margarita, et encore moins à Buenos Aires » (p. 53). Si la présentation de l'outillage nautique (embarcations, chantiers et charpentiers) complète logiquement ce chapitre, le statut des prisonniers et leurs échanges n'auraient peut-être pas dû attendre la fin du dernier chapitre pour être exposés.

Les réseaux de la course insurgée nécessaires à l'armement, à l'avitaillement et à la liquidation des prises effectuées dans des repaires éphémères ou dans de bons ports (Barataria, Galveston, Amelia, Providencia, Margarita ou Tortuguilla) facilement défendables mais difficiles d'accès, ainsi que les tribunaux des prises qui président à ces liquidations font l'objet du chapitre suivant. La dimension internationale de cette activité est soulignée avec la présence d'agents de la course dans la plupart des ports nord-américains.

Face au défi corsaire la réaction de la monarchie espagnole est limitée. La « décadence de sa marine », l'intérêt quasi inexistant à Madrid pour celle-ci (p. 183), l'insuffisance de la défense terrestre, les difficultés financières et l'échec des tentatives de reprise en main font recourir à la course, sinon à la piraterie, pour lutter contre les corsaires insurgés, principalement depuis La Havane. La diplomatie espagnole se montre toutefois active en Amérique du Nord – là où se recrutaient l'essentiel des corsaires et où se trouvaient les capitaux et les navires – en s'appuyant sur les consuls et en glissant des espions parmi les insurgés (chapitre 4).

En présentant la difficile neutralité dans la « question d'Occident », Nicolas Terrien revient sur le rôle éminent des forces géopolitiques dans l'effondrement de l'Empire atlantique de la monarchie espagnole¹⁸. Alors que les États-Unis utilisent la flibuste à des fins essentiellement expansionnistes dans la « guerre sourde » qui les oppose à l'Espagne, « l'Europe de Vienne » cherche à implanter ses compagnies commerciales au sein de l'Amérique espagnole. Point d'appui pour les insurgés et leurs armements, Haïti constitue toutefois un cas à part en respectant les principes

18. R. BLAUFARB, « The Western Question, the Geopolitics of Latin American Independence », *American Historical Review*, vol. 112, n° 3, 2007, p. 742-763.

de neutralité afin d'obtenir la reconnaissance internationale de l'indépendance (chapitre 5). « L'expérience a démontré l'utilité des corsaires, particulièrement dans la lutte contre l'Espagne », affirme Simón Bolívar en 1819. La course est apparue en effet essentielle pour « les nouvelles nations » qui entendent faire connaître leurs pavillons sur tous les océans.

L'ultime chapitre, centré sur cet « impératif corsaire », permet de saisir la rupture des relations entre l'Espagne et l'Amérique provoquée par les « voleurs, assassins et malfaiteurs des mers » – ainsi que les Espagnols nomment les corsaires insurgés –, de signaler les dégâts causés à la marine de commerce espagnole et de mesurer le transfert de richesses opéré en faveur de la révolution (comme ce fut le cas de la course huguenote lors des troubles religieux en France). Seconder les opérations terrestres, assurer les liaisons des rebelles et transmettre les informations sont également à mettre à l'actif de ces hommes, dont certains se transformeront en agents diplomatiques. L'émission de patentes a constitué une stratégie de reconnaissance, un instrument de première importance pour affirmer la souveraineté puis garantir l'indépendance. Ces corsaires qui ont rendu bien des services aux jeunes États ne leur sont alors plus nécessaires et deviennent un obstacle pour les gouvernements qui cherchent à entrer dans le concert des nations.

L'ouvrage est accompagné en annexe de documents variés (lettre de marque, instructions, mémoires, récit de combat..) parfois à la limite de la lisibilité (liste des navires aux mains des insurgés), de deux cartes (forces en présence et localisation des principales offensives des corsaires insurgés permettant l'ouverture de fronts), mais se trouve malheureusement dépourvu d'index. Par ailleurs, si « de nombreuses questions restent en suspens » (p. 321), gageons que Nicolas Terrien saura y répondre prochainement dans la mesure où cet ouvrage, qui est à recommander sans hésitation, s'inscrit dans la préparation d'une thèse (« Prédation maritime et révolutions atlantiques : une histoire sociale entre Europe et Amérique, 1793-1823 »).

Gilbert BUTI

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET DIVERSIFICATION DANS L'INDUSTRIE

Liliane HILAIRE-PÉREZ. – *La pièce et le geste. Artisans, marchands et savoir technique à Londres au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2013, 454 pages. « L'évolution de l'humanité ».

L'ouvrage de Liliane Hilaire-Pérez, version remaniée de son habilitation à diriger des recherches, consiste en une histoire de la technologie comme science des intentions fabricatrices, science des opérations, des transformations et des manières de faire à partir du cas des artisans et marchands londoniens au XVIII^e siècle. Habituellement, l'histoire de la technologie est associée au XIX^e siècle à l'essor du machinisme et de la grande industrie et les savoirs des technologues sont souvent dépeints comme des conséquences des demandes des États. Les machines seraient ainsi déterminantes pour l'économie politique britannique. Pourtant, l'auteur démontre brillamment que le dénominateur commun des travaux portant sur la technologie, et source oubliée des historiens, est le principe de plaisir. La première partie est consacrée au « sacre de l'artifice ». L'analyse de la consommation et de la technicité des objets, de la taxinomie incertaine des produits en regard de la technologie, des matériaux et des

opérations des économies métallurgiques, permet à l'auteur de présenter la *toyware* comme le miroir de l'économie sectorielle. La seconde partie concerne les pratiques opératoires comme bases de l'entreprise artisanale et de l'économie fonctionnelle. L'historienne se mue alors en praticienne. Elle décortique les gestes et les mots pour dire l'action tout en s'attachant à l'organisation des activités et des circuits.

L'enquête débute par la compréhension des objets et de leur place dans l'économie et la société du XVIII^e siècle. La technologie devient alors un mode de compréhension synthétique, condensé, abstrait, de la réalité, comme forme d'intelligibilité de la diversité des pratiques et comme rationalité de l'action. Cette histoire s'inscrit dans celle des marchés, de la qualité et de l'identification, des réseaux, des métiers et des médiations. L'action et le geste se situent, de fait, au centre de cette histoire. L'économie et la technique, pourtant sphères distinctes, posent des interrogations communes sur les actes de gestion. La dynamique commerciale de l'économie londonienne porte les savoirs technologiques pratiques, c'est-à-dire une compréhension du travail en termes opératoires et séquencés. L'auteur identifie alors trois niveaux : le succès des produits de la quincaillerie fondé sur la diversité des gammes et la curiosité des assemblages, représentatif de l'essor d'un secteur de production décloisonné, extensif et composite ; la recombinaison sectorielle des métiers en classes d'opérations, par contiguïté et par analogie, que recouvre l'affirmation de compétences transverses telles que l'assemblage et les traitements de surface ; et, dans les deux cas, l'émergence de langages opératoires nés de la pratique d'organisation – et non de l'application d'une méthode rationnelle et savante. Les pratiques d'assemblage, de surfacage, de superposition et de transposition dans la manipulation concrète des pièces et des attaches, au long de circuits emboîtés, élaborent des savoirs complexes, des opérations mentales fondées sur le principe de réduction qui s'expriment à la fois dans l'artifice des objets, dans la gestion des entreprises et dans les transcriptions des gestes par les artisans et les marchands. Des savoirs d'organisation et une intelligence combinatoire, synthétique, recomposent les métiers.

L'une des innovations de cet ouvrage stimulant est de replacer le principe du plaisir à sa juste place. Le fondement de la valeur d'un objet pour les technologues réside souvent dans la « quantité de travail nécessaire » pour produire la marchandise. Néanmoins, ces derniers ne décrivent pas la valeur d'échange qui serait un résultat du processus de valorisation s'opérant dans la sphère de production au cours du procès de travail. Même si les technologues se réclament de la pensée d'Adam Smith, l'économiste n'a pas envisagé de cette manière la « force de travail » et la « durée du temps socialement nécessaire » pour définir la valeur de l'échange. Avec Marx, l'économie des plaisirs s'efface pour une perception ancrée dans le rapport d'utilité et d'immédiateté. Pour Smith, au contraire, l'objet frivole participe autant que le produit utile d'une artificialité régie par celle des désirs et des plaisirs. Il interroge également la « conscience d'une richesse de l'objet qui fournit un univers » et le plaisir esthétique. La valorisation de la marchandise est un processus séquencé qui ne se compte pas en balance exacte car les prix sont ajustés à l'estimation commune. Celle-ci fait partie intégrante de la rationalité technologique inscrite dans les qualités des objets, dans les agencements qui les composent et les désirs qu'ils suscitent. Dans la compréhension des objets et des gestes interfèrent des chassés-croisés entre passé et présent qui définissent l'histoire de la technologie et l'histoire de l'action saisie comme synthèse. La description de l'économie londonienne de l'auteur fait résonner les pratiques et les théorisations qui rappellent les pensées d'André Leroi-Gourhan et de Marcel Mauss.

À la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, la *toyware* participe de l'essor de l'économie visuelle et consumériste, de la culture des apparences, des jeux d'éclat et des dispositifs de mise en scène qui se déploient dans les intérieurs et dans l'espace

public. Ses articles expriment la montée d'une culture opératoire qui place au plus haut point le goût de l'artifice, les performances, les substitutions, les compositions et les assemblages. Les métaux associés, combinés et alliés à d'autres, sont les matières de référence du *toyware* sur le long terme, sans jamais qu'un unique métal ou qu'une qualité ne lui soit exclusivement rapporté. L'essor du *toyware* s'accompagne ainsi d'un profond remaniement de la définition des matériaux. Plusieurs filières métallurgiques, chacune porteuse d'un modèle original, sous-tendent ce processus. Le lien entre matière et opération est alors de plus en plus étroit et passe par la différenciation des produits et par l'expansion des techniques de finition. C'est la variété des formes et des compositions qui participe à la valeur des produits. Dans ce contexte porté par des opérateurs et par des logiques d'organisation, à la croisée du négoce et des compréhensions opératoires, se déploie au XVIII^e siècle la gamme d'acier, matériau phare de l'économie des Lumières. L'idéal d'homogénéisation de la matière pliée aux intentions humaines, façonnée jusque dans sa texture, est au goût du jour. L'éventail des qualités s'élargit alors. L'objet est brillant, poli, lisse et il participe à des jeux de combinaisons de matière. L'économie métallurgique sectorielle, ouverte, combinatoire et tenue par des entrepreneurs marchands, répond aussi bien à la demande consumériste qu'aux besoins des métiers. Une même logique opératoire, des matériaux transverses, la confrontation des matières aux fonctions unissent les *toys* et *tools*. Les ajustages, les manipulations, les compositions font le succès du *toyware* et ils certifient la montée des rationalités technologiques au cœur des pratiques économiques.

Les entreprises londoniennes portent le mouvement d'expansion consumériste du XVIII^e siècle, dans l'horlogerie, dans la serrurerie ou dans la carrosserie. Elles développent un double processus de concaténation, interne et externe, fondé sur la concentration des activités et sur l'intégration de réseaux de sous-traitants et de fournisseurs nombreux. L'ambition est d'élargir les gammes d'articles et les services à la clientèle. Les circuits complexes dessinent des marchés de production dont un secteur médian d'activités centrées sur la production de pièces, d'attaches, d'ébauches, sur la réalisation d'opérations successives de finition induisant une circulation intense des objets d'un atelier à l'autre. Ces dispositifs règlent les projets des entrepreneurs qui reposent sur la mise en œuvre de nombreuses ressources, comme l'espace urbain et les modes relationnels. Les entreprises artisanales sectorielles offrent des produits et des services de plus en plus diversifiés. En effet, le forgeron polyvalent Wagg tient trois forges avec une salle de finition. Il vend aussi en boutique tout l'éventail de la quincaillerie et il gère des chantiers avec une forge mobile. Le caractère transversal des modes fonctionnels et opératoires ordonne, intègre et « concrétise » la multiplicité des ressources mobilisées dans les différentes filières de la production. La variété des activités internes repose sur une organisation fonctionnelle des réseaux externes, tant dans les approvisionnements (assortiments) que dans la typologie des interventions.

Selon l'auteur, l'impulsion vient de l'assemblage. Ce registre d'action occupe une classe d'opérations dans l'entreprise comme processus décomposable en séquences et en gestes divers, suivant une logique topographique (par zone, par pièce). Au-delà des métiers, se dessinent les profils des assemblages, unis par un même vocabulaire d'action centré sur les techniques d'ajustage, différenciés par leurs spécialités fines, tant l'économie de la variété repose sur la qualité des façons et la possibilité des rechanges. L'assemblage est un registre d'action commun et transverse à bien des métiers, et sa promotion est source de convergences techniques, d'invention et d'innovation. Il dessine la montée d'un secteur mécanicien uni par des problèmes communs et des résolutions applicables, transférables d'un produit à l'autre par une logique de procédés. D'autres opérations structurent le travail dans ces entreprises.

Le traitement de surfaces revêt de multiples enjeux et repose sur des techniques souvent transposées entre fabrications. Se profilent des séquençages opératoires communs, au cœur de l'économie du produit. L'artisan classe et distingue les actes de composition, de façonnage et de surfaçage. Les mots visant à dire les gestes resserrent les activités autour d'actes génériques et transverses. Pour l'historien, il est bien difficile de connaître la nature exacte du geste ou de savoir à quel point le même verbe correspond à un acte réel similaire. Néanmoins, les livres de compte indiquent un langage d'action, verbal, qui exprime la diversification et la spécialisation des gestes, sous forme de « verbes-actions », et grâce à des « verbes-unités d'intention ». Le monde artisanal s'interroge. C'est à la faveur de la décomposition des « activités » qu'une logique verbale, opératoire, apparaît et s'autonomise des produits regroupant des composants divers sous une action unitaire. On constate l'émergence d'une « langue des gestes » dont la maîtrise syntaxique et graphique s'affirme au cours du siècle. Elle reflète la dissociation, la division du procès de travail à l'œuvre dans l'économie artisanale régie par les rythmes des entrepreneurs qui conforment à leurs besoins les habiletés et les identités artisanales. L'économie du produit favorise bien la montée des logiques transversales et combinatoires. Elle encourage également le maniement par les praticiens de classifications et de concepts opératoires, et ouvre sur la recomposition des identités professionnelles.

L'auteur, qui est déjà une figure phare de l'histoire des techniques, croise avec brio la matérialité du fait avec l'apport heuristique de l'abstraction. Le propos de Liliane Hilaire-Pérez entre en résonance avec celui des anthropologues et des philosophes des techniques, et démontre à quel point l'interdisciplinarité revêt une importance capitale pour les travaux historiques. La méthode est décloisonnée et transversale, tout comme l'objet d'étude. Au carrefour de l'économie, de l'histoire des techniques, de la culture matérielle et de l'histoire sociale, cet ouvrage signale bien un tournant historiographique d'importance dont les découpages disciplinaires risquent malheureusement de freiner le développement.

Audrey MILLET

Hervé JOLY. – *Les Gillet de Lyon. Fortunes d'une grande dynastie industrielle (1838- 2015)*, Genève, Droz, 2015, 510 pages. « Publications d'histoire économique et sociale internationale ».

Les Gillet de Lyon appartiennent à ces grandes dynasties qui ont tardé à susciter une investigation approfondie des historiens. Pourtant cette famille, entrée en industrie en 1838, n'a quitté qu'en 1976 les métiers du textile et de la chimie dont elle a été un moment, en France, le pôle dominant. Faut-il penser que le silence des sources a découragé les chercheurs ? Il est vrai que des archives internes, propres à construire un récit cohérent et chiffré, il ne reste que des lambeaux. Mais l'auteur a su mobiliser d'autres archives, telles que les dossiers fiscaux, les actes notariés, les papiers des tribunaux de commerce, ceux de l'Enregistrement, les rapports des banques et les archives des entreprises partenaires. Au terme d'un parcours dans des archives où d'autres auraient perdu le souffle, Hervé Joly, spécialiste de l'histoire du patronat au XX^e siècle, présente une riche saga.

D'où viennent-ils ? François, le fondateur, est né en 1813 dans une famille de paysans du Beaujolais. Son père est illettré, mais il a quelques biens. Cela lui permet d'envisager pour son fils aîné une acculturation aux savoirs de la ville et un changement possible de condition. La chance de François Gillet aura été qu'en 1830, un cousin éloigné de sa mère, teinturier en soie dans le quartier Saint-Jean à Lyon, lui propose un contrat d'apprentissage de trois ans. Le voilà engagé, et après lui,

quatre générations de Gillet, dans cette industrie des colorants pour textile et dans sa version de luxe, la soie en noir. À défaut de capitaux, la famille offre au moins l'esquisse d'un réseau qui peut soutenir François Gillet. Son mariage en 1840 avec la fille d'un cultivateur aisé lui promet davantage de moyens. Après avoir travaillé trois ans dans une grande maison lyonnaise de teinture, il crée en 1838 son propre atelier aux Brotteaux, en s'associant à un autre ouvrier.

Les formes de la transmission de la propriété industrielle, d'une génération à l'autre, ont été un élément structurant de la famille élargie des Gillet. Ces entités doivent, pour survivre, éviter la dispersion des moyens et du pouvoir de décision. Surtout, les besoins financiers de ces multiples ateliers sont lourds. Les responsables doivent pouvoir accéder à toutes les ressources du réseau. Hervé Joly décrit les choix individuels et collectifs en montrant comment les Gillet ont su construire un système solide, dans la durée. En fait, la sœur et le frère cadet du fondateur, restés cultivateurs, se tiennent à l'écart. François a le champ libre pour avantager progressivement son fils aîné, Joseph, au détriment du cadet. Cette mise à l'écart de la branche cadette et de la branche féminine traduit bien de « petits arrangements avec l'égalité successorale ». Joseph peut rétablir l'équilibre en transmettant à ses quatre héritiers, fille comprise, des parts égales de son affaire. Ce sera désormais la règle pour les descendants de Joseph. Une société en nom collectif, puis des sociétés anonymes qui naissent à chaque acquisition ou création d'un site de production, donnent la structure juridique indispensable. Si le mariage a été longtemps l'alliance de deux beaux-pères, pour François l'aîné, ce sera, pour presque vingt ans, l'alliance désastreuse avec ses deux beaux-frères, dans son atelier de teinture en noir. Cet échec n'a-t-il pas été compensé, et au-delà, par la politique des mariages de la dynastie ? On aurait aimé en savoir plus à ce sujet. En tout cas, aucune crise interne n'a secoué par la suite le monde des Gillet, à la différence des Schneider.

De quelle formation les chefs de file successifs de la famille ont-ils bénéficié ? Outre la fréquentation des usines de la famille, on sait que les Gillet ont, dès les années 1850, pratiqué le système de stages à l'étranger, avec un tropisme manifeste pour l'Allemagne. Les descendants iront dans toute l'Europe, aux États-Unis et au Japon, en Tunisie, pour apprendre de nouveaux procédés ou rencontrer des clients. Ce nomadisme technique n'est pas propre aux Gillet, les Wendel par exemple l'ont beaucoup pratiqué. Une autre caractéristique tient au type des études suivies. Les dirigeants, membres de la famille ou employés supérieurs, sont pour la plupart issus d'institutions lyonnaises, particulièrement de l'École de chimie industrielle de Lyon, dont Joseph a été un des cofondateurs en 1883. D'autres sont des anciens élèves de l'École de commerce de la ville. Quelques centraliens et polytechniciens ne changent pas la physionomie du groupe. Ce sont donc des ingénieurs-chimistes qui gouvernent l'ensemble.

Des industriels de ce rang ont une notoriété manifeste et une fortune personnelle de grande envergure. Hervé Joly a choisi de développer la comparaison avec d'autres dynasties puissantes, telles que les Wendel et les Schneider. Sans engagement politique connu autre que des mandats ruraux, les Gillet ont toujours évité d'apparaître sur la scène publique. À partir de la deuxième génération, celle de Joseph, la dynastie en formation a des comportements typiques de riches industriels. Non sans ostentation, les Gillet manifestent la fierté de leur réussite. Ils achètent ou font construire des villas, des chalets et des châteaux. Les trois fils de Joseph, qui ont fait de beaux mariages, sont à la fois des héritiers comblés et les initiateurs d'un nouveau patrimoine. Cette propension n'est pas contradictoire avec une pratique assumée de la générosité patronale. Parlant d'Edmond, l'aîné de Joseph, le préfet du Rhône indique en 1926 qu'il est « un grand industriel philanthrope ». Disons au moins qu'il s'est beaucoup impliqué dans la question du logement de ses ouvriers et qu'il a

soutenu efficacement deux institutions clés : le Dispensaire général et les Hospices civils de Lyon.

François Gillet a su très tôt donner l'impulsion nécessaire pour l'emporter sur les autres « teinturiers » de la ville, installés depuis longtemps. Il a trouvé la recette d'un noir brillant très apprécié de la clientèle, bien au-delà du milieu lyonnais, puis il s'est lancé dans la teinture des couleurs. Il a gagné une médaille d'or à l'exposition universelle de 1867 qui a récompensé à la fois sa réussite d'entrepreneur et son talent d'innovateur. Son fils aîné a pris le risque, en 1906, d'une alliance très inégale avec la Blanchisserie et teinturerie de Thaon (BTT), dans les Vosges, puissante entreprise aux 83 usines. Les Gillet ont accepté d'être minoritaires dans le capital pour pouvoir bénéficier des avantages de la position. Après une guerre qui a lui rapporté gros, la BTT, portée par une conjoncture d'après-guerre très favorable, s'est mise à acquérir massivement des usines de teinture. Des emprunts excessifs, une gestion mal avisée, combinée avec la crise de 1930, ont permis aux Gillet de devenir dominants dans l'affaire, devenue Gillet-Thaon. La teinture est restée, jusqu'à la fin de la dynastie industrielle, l'activité durable de la maison. L'autre axe, qui fédère de multiples sociétés, relève des textiles artificiels. Ici, l'interlocuteur est la famille Carnot, propriétaire de La Française de la viscose, dont les activités industrielles mériteraient à coup sûr un éclairage supplémentaire. En 1911, les deux familles se rapprochent et créent une sorte de cartel ouvert, le Comptoir des textiles artificiels (CTA). Cet organisme a pour objectif premier d'assurer le négoce des produits qui lui sont confiés mais, à mesure que des entreprises le rallient, il intervient dans bien d'autres domaines, en apportant une compétence technique indéniable, jusque dans les années 1960. Le CTA apparaît ainsi comme une des meilleures opérations du groupe ; beaucoup de sociétés de viscose s'y rallient. Le comptoir est devenu dans les années 1920 un des principaux producteurs de textiles artificiels par les usines qu'il possède, dont les emblématiques fabriques d'Izieux (près de Saint-Chamond) et de Givet (Ardennes), et par celles où il est présent dans le capital. En matière de chimie, les Gillet et leurs associés du CTA passent un accord avec la Société chimique des usines du Rhône (SCUR) pour créer une filiale, la Rhodiaseta qui produira de la soie artificielle (1922) et, à partir de 1950, du nylon. Ainsi était réalisée la jonction du textile et de la chimie. Les deux maisons, qui étaient concurrentes sur ces deux terrains, étaient ainsi parvenues à s'entendre. La SCUR, six ans plus tard, absorba les établissements Poulenc Frères. Elle acheva de créer un pôle industriel majeur, qui sera le dernier refuge des Gillet. Après des moments fastueux – années 1920, années 1950 –, le groupe est contraint de réduire la voilure : le textile entre en crise et la chimie a besoin de capitaux considérables que la famille élargie ne peut réunir sans risque pour son indépendance. En 1961 et 1969, l'essentiel des participations, textiles en 1961, chimiques en 1969, est cédé à Rhône-Poulenc, pour un prix correct, grâce à la bonne tenue de la Bourse. Le reste, amas hétéroclite de titres financiers, est racheté par Jérôme Seydoux en 1979. Le dernier des Gillet industriels est PDG de Rhône-Poulenc entre 1973 et 1976, pour solder les comptes en somme. Il n'y a pas de relève ; les descendants cherchent des emplois et des revenus ailleurs.

On le voit, la dynastie des Gillet échappe aux définitions simplistes. Objet mal identifié, en constante recomposition, elle produit un système d'entreprise très souple et longtemps efficace. En retour, la famille élargie ne se construit véritablement, écrit Hervé Joly, que par « la gestion des affaires communes ». Une telle continuité, avec un passage de relais sans crise, aurait pu susciter une vision collective, dans la durée. Il y a eu tout au plus des stratégies, des pratiques qui assuraient dans le court terme l'efficacité du groupe. Le plus frappant sans doute est la capacité qu'ont eue les dirigeants de réagir vite, dans la plupart des moments. Qu'il s'agisse d'acquérir une entreprise en perdition mais qu'une meilleure gestion remettrait en selle, qu'il faille

sortir vite d'une position aventurée ou au contraire s'installer dans un choix industriel raisonné, les présidents successifs ont su ce qu'il fallait faire, sauf dans les vingt dernières années où le groupe s'est fait rentier plutôt qu'entrepreneur. La capacité de résistance, voire de résilience des Gillet se lit dans deux situations typiques de conflit : quand ils veulent entrer dans un conseil d'administration et que la majorité s'y refuse ou quand des grèves sévères mettent en cause leur autorité, comme ce fut le cas en 1936-1937. Chaque fois que la crise a menacé la survie du groupe, les Gillet n'ont pas hésité à restructurer profondément les usines malades, ainsi dans les années 1930 et les années 1970-1980. Il est vrai que l'accumulation d'ateliers de faible taille à côté de grandes usines créait des complications supplémentaires dans des époques de mauvaise conjoncture. Les Gillet représentent un type de capitalisme familial original. Pour bien le saisir, il valait la peine, comme l'a fait l'auteur, de s'aventurer dans l'écheveau des participations et des activités qui ont structuré ce réseau.

Denis WORONOFF